

ÉCHOS

n° 187



du pays

Bulletin d'informations de Haimps

Juillet 2025



Le budget 2025

Le bar « en bulle »

La réception de Bousac



5



13



17



Recensement citoyen

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en **juillet, août et septembre 2009** doivent se faire recenser dans le délai de 3 mois à partir du jour de leurs 16 ans pour être convoqués à la journée défense et citoyenneté. **Cette démarche est obligatoire et ouvre des droits.**



Bibliothèque

Jours et horaires d'ouverture au public :
Lundi : de 15h00 à 17h00



Gestion des déchets

Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif : **tous les vendredis matin à partir de 9h**

Distribution des sacs jaunes : **ils sont disponibles à la mairie toute l'année.**



Ouverture de la mairie

La mairie est ouverte au public :

Le lundi de 14h00 à 18h00

Le mercredi de 14h00 à 18h00

Le vendredi de 9h00 à 12h00

Le Maire assure une permanence le samedi matin de 8h30 à 10h00



Inscription sur la liste électorale

Les personnes récemment arrivées dans la commune, ou celles qui ne l'auraient pas encore fait, peuvent venir s'inscrire sur les listes électorales.

L'inscription sur la liste électorale de Haimps entrainera automatiquement votre radiation de la liste où vous êtes actuellement inscrit.



Photos

Nous vous rappelons que vous êtes invités à nous proposer des photos pour la page de garde du journal communal. Les photos non retenues figureront quand même dans votre journal.

La photo de ce numéro est proposée par la commission Animation. Le thème pour le prochain numéro est :

« Lire ».



Mairie de Haimps

1 place du 11 novembre 1918 – 17160 Haimps

Tél. 05 46 58 57 88 – Courriel : mairie@haimps.fr

Site internet : www.haimps.fr – Page Facebook : Commune de Haimps

Directeur de publication : Thierry Goujeaud, maire

Réalisation : Commission communication / Impression : SEDI Equipement

Tirage : 220 exemplaires / Dépôt légal : n° 1160 du 16 mars 2009

Ont participé à ce numéro : Philippe Barbeau, Odile Fouchet, Jennifer Gabeaud, Géraldine Marchal, Anne-Caroline Muller.

Photo de couverture : Commission Animation

SOMMAIRE Juillet 2025

2- INFOS PRATIQUES

3- ÉDITO

4- ACTUS

- Les ÉCHOS du pays à l'honneur
- Le budget principal 2025
- Travaux à La Pinelle
- Comptage routier sur la D231e7
- Révision du schéma directeur eau17
- Petit rappel aux utilisateurs de la carrière
- Fleurissement du village
- Ça bouge au cimetière
- Le schéma directeur cyclable
- Des nichoirs pour la biodiversité
- Le carrefour des communes
- La chasse aux œufs de Pâques
- Cérémonie du 8 mai

- Dépôt de pain
- Le bar en « en bulle »
- Le tour Poitou-Charentes passera par Haimps
- Brèves

15- VIE SCOLAIRE

- Sortie au site du loup garou
- Bilan du marché de printemps du RPI
- USEP
- Vote des incorruptibles
- Accueil d'une architecte et d'une artiste

17- DOSSIER

- La réception de Boussac

22- VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE

- Ouverture des piscines d'été

23- PAGES LIAISON

- Qu'est-ce qu'on mange par la-bas ?
- Le saviez-vous ?

24- CULTURE - LOISIRS

- Invitation à la lecture
- PHIL'O
- Bibliothèque
- Piscine de Fresneau
- Vie associative

30- RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Réunion du 17 mars 2025
- Réunion du 15 avril 2025
- Réunion du 19 mai 2025

39- HISTOIRE DE MON VILLAGE

40- LE DESSIN DE PHILIPPE

Édito



Thierry GOUJEAUD,
Maire de Haimps

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Quelle drôle d'idée m'est passée par la tête ? Dans cet éditto j'ai décidé de vous parler des routes. C'est un sujet que beaucoup ne trouveront pas particulièrement intéressant mais, dans nos petites communes, il faut engager des investissements importants, par rapport à nos ressources, sur leur entretien.

Beaucoup d'entre nous considèrent que cet entretien est un enjeu prioritaire. En effet, avec le changement climatique, les inondations, les gelées, les sécheresses, les voiries se déforment et souffrent plus que par le passé.

Avec des budgets de plus en plus contraints, il faut essayer de faire face à ces dépenses d'autant plus cruciales que la responsabilité pénale du maire peut être engagée.

Compte tenu de notre linéaire important de voirie communale et afin d'éviter que les dépenses n'exploient, il nous faut donc, chaque année, faire de l'entretien, de la réparation, par petits tronçons.

Mais l'été est là et vous allez probablement quitter nos petites routes communales pour celles des vacances. Je vous les souhaite les plus reposantes possible.

Après avoir reçu nos amis de Boussac et accueilli le bar en « bulle » en juin, sachons profiter de nos animations locales pendant ces deux mois estivaux. La fête nationale et les soirées musicales en juillet, le repas champêtre et la brocante en août, avant de retrouver le chemin de la rentrée.

Bonne vacances et à bientôt !



Les ÉCHOS du pays à l'honneur



L'équipe de rédaction des ÉCHOS du pays



11ème Carrefour des communes
24 avril 2025

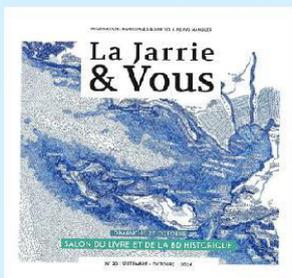


Haimps

Jusqu'à
1 000
habitants

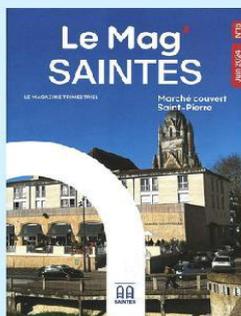
Andilly

De 1001 à
2500
habitants



La Jarrie

De 2500
à 5000
habitants



Saintes

Plus de
5001
habitants



EPCI

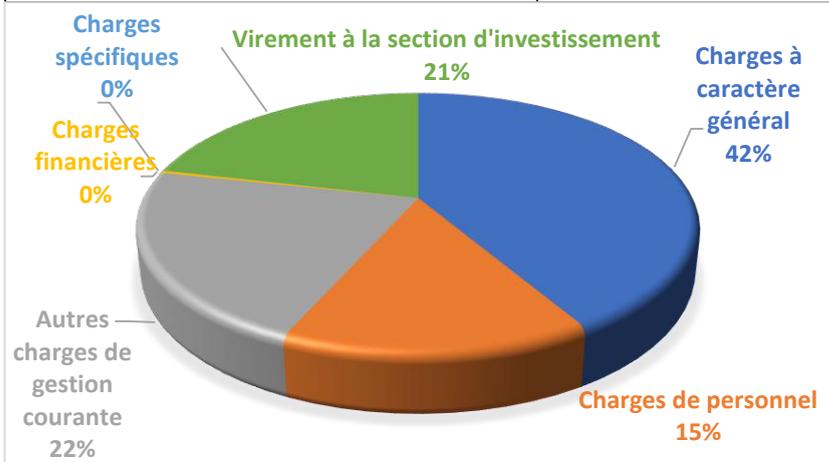
Saintes, Grande
Rives l'Agglo

Le budget principal 2025

Le budget principal 2025 a été voté le 15 avril 2025. D'un montant global de 788 420,44 €, il s'équilibre en fonctionnement à 535 896,05 € et en investissement à 252 524,68 €.

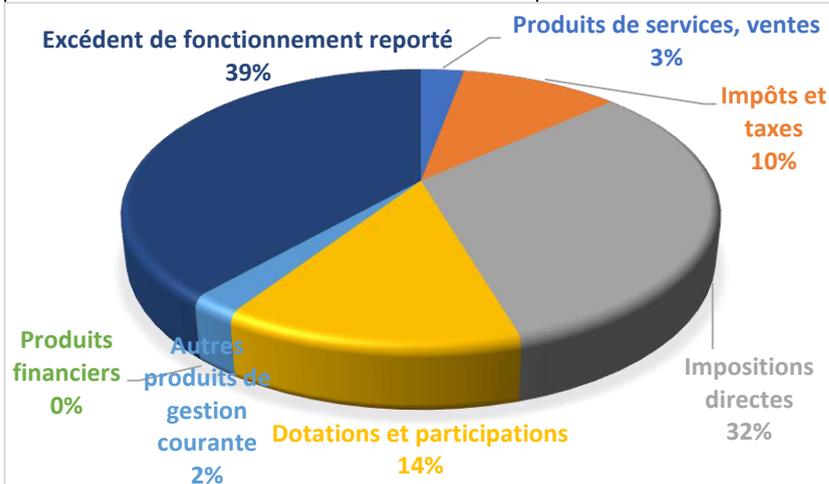
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	222 610,00 €
Charges de personnel	80 954,23 €
Autres charges de gestion courante	116 454,01 €
Charges financières	1 764,81 €
Virement à la section d'investissement	114 113,00 €
TOTAL DES CHARGES	535 896,05 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits de service, ventes	15 200,00 €
Impôts et taxes	55 917,00 €
Fiscalité locale	172 531,00 €
Dotations et participations	73 615,00 €
Autres produits de gestion courante	12 100,00 €
Produits financiers	76,56 €
Excédent de fonctionnement reporté	206 456,49 €
TOTAL DES RECETTES	535 896,05 €



Détail des impôts et taxes

Attribution de compensation (EPCI)	9 217,00 €
Fonds de péréquation de ressources intercom.	6 700,00 €
Taxe additionnelle aux droits de mutation à titre onéreux	40 000,00 €
Impôts directs locaux	164 444,00 €
IFER	7 489,00 €
Autres contributions directes	598,00 €
TOTAL	228 448,00 €

Détail des opérations d'investissement

Opération 20251 – RÉFECTION DE CHEMINS	45 000,00 €
Opération 20252 – AMÉNAGEMENT POINTE DE LA PINELLE	25 500,00 €
Opération 20253 – DECI	83 000,00 €
Opération 20254 – RÉNOVATION SALLE DES FÊTES	5 000,00 €
Opération 20255 – ACHAT BIENS D'ÉQUIPEMENT	6 000,00 €

Détail des emprunts non échus

Capital remboursé	Intérêts
25 925,52 €	1 602,81 €
27 528,33 €	

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT	535 896,05 €	329 439,56 €
RÉSULTAT REPORTÉ		206 456,49 €
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	535 896,05 €	535 896,05 €

INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
CRÉDITS D'INVESTISSEMENT	187 361,94 €	252 524,68 €
RESTES À RÉALISER		0,00 €
SOLDE INVESTISSEMENT REPORTÉ	62 162,74 €	0,00 €
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	252 524,68 €	252 524,68 €

TOTAL DU BUDGET	788 420,73 €	788 420,73 €
------------------------	---------------------	---------------------

A notre demande, nous avons reçu de la DGFiP le document de valorisation financière et fiscale 2024. Il fait ressortir une bonne santé financière de la commune mais on a pu remarquer une diminution de l'excédent de fonctionnement qui évidemment a des répercussions sur notre

capacité d'autofinancement brute et nette ainsi que sur le fonds de roulement.

D'autre part, nous avons également reçu notre IPC 2024 qui est de 100% pour la deuxième année consécutive ce qui est le score maximal. Cet indicateur ne vise nullement à se prononcer sur

la qualité de la gestion d'une collectivité, sur la qualité de son financement ou sur sa solidité financière. L'IPC doit ainsi être appréhendé comme un outil partagé entre l'ordonnateur et le comptable permettant de cibler des actions en vue d'améliorer la qualité comptable.

Travaux à La Pinelle

Les travaux qui étaient prévus fin juin 2025 ont finalement débuté la dernière semaine de mai pour un achèvement au 7 juin.

L'installation du chantier a eu lieu le 14 mai mais les pluies ont repoussé son ouverture d'une semaine. Finalement, les premiers coups de pelle (mécanique) ont eu lieu le 16 mai. Une visite de chantier a été organisée le 22 mai avec Thibaud Sales, adjoint responsable secteur Est de SDV17. Au cours de cette dernière, nous avons constaté que le décapage, le terrassement et la création d'une voirie ainsi que la noue avaient été faits et que la giration était conforme à l'étude. Par contre, le reprofilage de la chaussée existante restait à faire.

Ce reprofilage en dévers unique a pour but d'alimenter la noue en eau de ruissellement.



Compte-tenu de ces faits, la réalisation des enduits a été reprogrammée semaine 23. Suivra dans la foulée la pose de la signalisation verticale. En complément, les marquages au sol seront réalisés une fois le rejet des gravillons effectué.

Pour rappel, le coût de ces travaux s'élève à 25 340,98 € et



nous avons une subvention de l'Etat au titre des amendes de police d'un montant de 10 558,74 €, le reste à charge pour la commune est donc de 14 782,24 €.

Prochains travaux : la mise en place de la bache DECI sur le terrain entouré d'un muret.

Thierry Goujeaud

Comptage routier sur la D231e7

A la demande de riverains, nous avons demandé à la Direction des infrastructures de mettre en place un comptage routier rue du Petit Pont afin d'avoir une valeur ajoutée sur la compréhension des flux routiers et des vitesses.

Photo site



Plan site



Débit total de la période

VL = 2 688

PL = 25

Total = 2 713

Période du rapport : 9 jours

Période de comptage : 9 jours

Sens cumulés : Tous sens confondus

Ces données enregistrées à partir de compteurs routiers utilisant des tubes pneumatiques installés du 05/04/2025 au 13/05/2025 sur le réseau nous donnent le nombre de véhicules passant par heure et par jour (VL et PL) ainsi que l'analyse des vitesses de ces véhicules.

En ce qui concerne la vitesse, le chiffre retenu par la DI pour nous aider à définir les réels besoins d'aménagement, c'est celui de la vitesse à laquelle 85% des gens roulent (VT85).

45 km/h et 85% des PL roulent à 37 km/h. L'analyse de ces résultats confirme qu'il n'y a pas de besoin impérieux d'un aménagement, l'emplacement et la configuration du pont ne permettant pas de vitesse excessive.

Conclusion

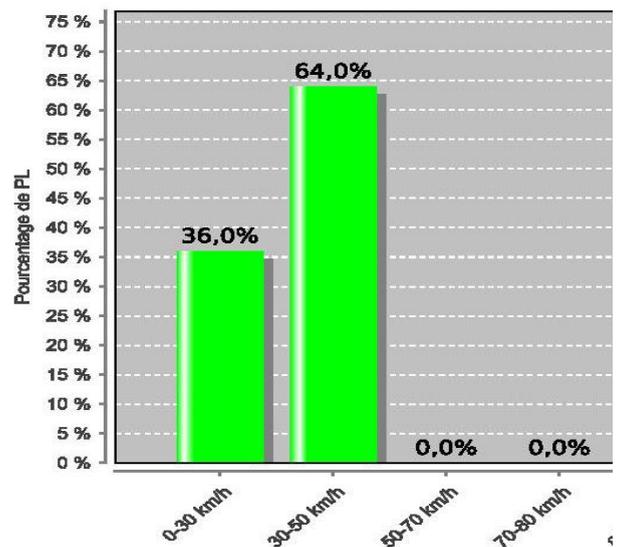
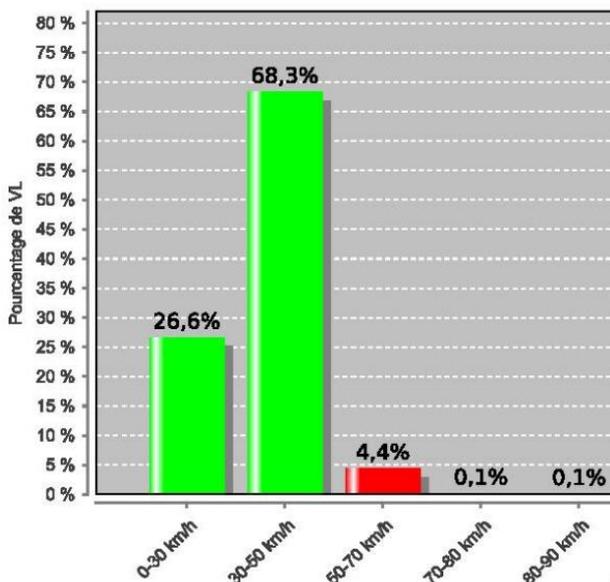
85% des VL roulent à la vitesse de

Débit moyen

	Heure	Jour
VL	12	299
PL	0	3

Vitesse

	Limite autorisée	Vitesse moyenne	V85
VL	50	36,0	45,0
PL	50	29,8	37,0



Révision du schéma directeur eau17

Au cours de la dernière réunion de la commission territoriale Vals de Saintonge Sud qui s'est tenue le 5 mai, nous avons été informés de la révision du schéma directeur d'eaux usées 2022-2026.

Rappel des orientations du schéma directeur adoptées en juin 2021

Assainissement des communes rurales :	8 M€/an
Aménagement et extensions :	2 M€/an
Réhabilitation réseaux :	8 M€/an
Réhabilitation Génie Civil – sécurisation PR :	1 M€/an
Etudes/actions de diagnostic :	0,5 M€/an
Modernisation/extension des stations D'épuration (y compris en séparatif Saintes) :	5,7 M€/an
Soit un total de	25,2 M€/an

Hypothèses de subventions prévisibles :

Département de la Charente-Maritime
3,8 M€/an

Agence de l'eau :
1 à 1,2 M€/an

Autofinancement net :
20 M€/an

Pourquoi revoir le schéma directeur 2022-2026 ?

Une inflation 2021-2022 Post guerre en Ukraine + environ 20% + 4 M€ de dépenses à travaux équivalents	Suppression des aides à l'assainissement collectif du Département -3,8 M€	Besoins financiers supplémentaires pour la rénovation du patrimoine : Sécuriser les rejets (risques pour les milieux conchylicoles) Eviter les casses et les interruptions de service
---	--	---

Nouvelles orientations entérinées par le bureau syndical de janvier 2025

- 1- Augmentation des investissements pour la rénovation des réseaux et plafonnement à 12 M€/an 66 M€ sur 6 ans
- 2- Priorité à la mise en conformité, à la sécurisation et à la modernisation des stations d'épuration : 45 M€ sur 6 ans
- 3- Préservation de 10 M€ sur 6 ans pour l'assainissement des communes rurales...10 M€ sur 6 ans
- 4- Pas d'augmentation de la redevance Assainissement et montant de subventions attendues de 3 M€/an.



Incidences pour le programme d'assainissement collectif des communes rurales

Les projets d'assainissement collectifs prévus dans le programme 2022-2026 dont la commune de Haimps, sont **maintenus mais reportés après 2030 !**

Petit rappel aux utilisateurs de la carrière

La carrière municipale, chemin de La Pinelle, est un endroit qui doit être à la disposition de chaque haimpsois mais qui doit répondre à quelques règles.

Vous ne pouvez déposer dans cette carrière que **des gravats**. Le dépôt de terre et de végétaux y sont interdits. Lorsque vous empruntez la clé de la carrière, elle est sous votre responsabilité. Vous êtes priés d'aller vider le plus loin possible et, après chaque dépôt, de refermer la grille, d'y mettre la chaîne au-dessous de

de la serrure avec le cadenas clos.



D'autre part, il s'agit d'un prêt temporaire ; la clé doit être rendue à la mairie entre 48 heures et **7 jours maximum** après son obtention.

Nous espérons que ces dispositions permettront que la carrière ne soit pas laissée ouverte plusieurs jours de suite.

Fleurissement du village

C'est une tradition depuis une dizaine d'années : les écoliers de Haimps participent au fleurissement du village. C'est un moyen de les sensibiliser aux choses de la nature et attirer leur attention sur l'intérêt de vivre dans un environnement agréable dont il faut prendre soin.

Ce sont les CE qui ont commencé

les plantations par les alentours des bâtiments municipaux : les nombreuses vasques et jardinières situées devant le monument aux morts, le court de tennis et sur le parking de la salle des fêtes.

Une heure après, les CM ont pris le relais et ont transporté arrosoirs et plants dans une brouette jusqu'à la place de Haimps puis celle de

l'église.

Ce petit monde était encadré par des bénévoles mobilisés pour la circonstance et qui supervisaient l'opération avec l'enseignante concernée.

Les deux classes ont rempli leur contrat et tout était terminé à l'heure.

Odile Fouchet



Ça bouge au cimetière !

Procédure de reprise des tombes abandonnées

Le 17 mai après-midi à partir de 14h, avait lieu l'établissement des seconds Procès-Verbaux au cimetière, afin que les familles donnent leur décision finale suite au constat permanent d'abandon, concernant les tombes de leurs proches défunts enterrés dans le cimetière communal. 5 familles ont participé suite à la réception des lettres accusées avec réception qui leur avaient été envoyées un mois plus tôt.

Dans les prochains mois, après des procédures administratives précises et légales, le conseil municipal pourra statuer sur l'ordre de priorité de reprise de tombes, et les travaux pourront commencer par une entreprise agréée qui aura été choisie sur devis.

Pierre Pineau, soldat mort pour la France

La tombe de ce jeune soldat

mort pour la France, en 1917, sans famille retrouvée, fait partie de notre patrimoine, et nous ne pouvons plus laisser cette tombe continuer à se dégrader.

Nous avons commencé à monter un dossier en collaboration avec M. Jean Paul Lanciani, président du « Souvenir français » sur notre secteur.

Suite à des devis, nous avons choisi l'entreprise AFM Gravure de Mons (17), qui va remettre en état cette concession, et Vincent accompagné de Stéphane, nos agents municipaux, s'occuperont de la grille qui l'entoure ainsi que le nettoyage de la stèle.

Jennifer Gabeaud



Cimetière de Haimps: concession PINEAU Eugène
Inhumé: **PINEAU Pierre**



Le schéma directeur cyclable



Photo Odile Fouchet

Le mardi 29 avril, montés sur leurs vélos respectifs, quelques élus du canton avaient rendez-vous sur le parking du Forum, à Matha. Vals de Saintonge Communauté avait proposé cette sortie vélocipédique dans l'objectif de « repérer les points durs et les lignes de désirs dans notre bassin de vie ». Autrement dit, il s'agissait d'identifier les zones nécessitant des améliorations pour satisfaire les cyclistes et faire des propositions de tracé d'itinéraires plus agréables et sécurisants. Seulement trois maires, un conseiller et une adjointe avaient répondu à l'invitation et sur les

cinq participants, Haimps était doublement représentée.

La balade a duré une heure par un temps printanier. Partis de Matha, nous avons traversé Bagnizeau, rejoint les Touches de Périgny puis nous sommes retournés à Matha par un autre chemin. Après ce circuit, nous attendait un travail moins sportif au Forum.

Deux maires et un représentant de Matha nous ont rejoints. Il s'agissait de noter les observations faites au cours de la randonnée et présenter nos souhaits et suggestions pour ce projet, le tout étant noté sur de grandes cartes fournies par les animateurs de la CDC qui encadraient cette journée.

A cette occasion, nous avons appris qu'un parcours avait déjà été recensé pour faire la jonction entre Haimps et Matha, Chemin du Gabot, Chemin du Fond



Photo Odile Fouchet

Chapelier, le Vieux Briou et sortie de la déchetterie.

Espérons que cet atelier concernant le schéma directeur cyclable dans notre « bassin de vie » débouchera assez vite sur la concrétisation des améliorations souhaitées.

Odile Fouchet

Des nichoirs pour la biodiversité

Dans le cadre de l'engagement en faveur de la transition énergétique et de la préservation de la biodiversité, les chargés d'études naturalistes d'Energie team ont offert 42 nichoirs aux communes et alentours du parc éolien d'Haimps. Les communes concernées, à savoir :

Louzignac,
Macqueville,
Gourvillette,
Beauvais-sur-Matha,
Bazauges,
Massac,
Haimps,
Brie-sous-Matha
Sonnac,
Neuicq-le-Château,

Bresdon,
Siecq

bénéficient ainsi d'une initiative concrète pour favoriser l'accueil des oiseaux et contribuer à la préservation de la faune locale.

La mise en place de ces nichoirs s'inscrit dans la volonté d'Energie team d'harmoniser le développement des énergies renouvelables avec la protection de l'environnement. Chaque nichoir a été conçu pour répondre aux besoins des espèces locales, en leur offrant un habitat propice à la nidification et à la reproduction.

Le service communication
d'Energie Team



Le carrefour des communes

Le 29 avril, l'AMF (Association des maires de France) organisait son 11^{ème} carrefour des communes, un salon des collectivités locales, à La Rochelle.

Monsieur le Maire de Haimps et ses deux adjointes ont passé la journée à rendre visite aux nombreux exposants (une centaine) dont certains leur étaient bien connus puisqu'ils sont des partenaires depuis de nombreuses années (Soluris, Eau 17, Energie Team, Semdas, Les maires pour la planète, etc.). La poste, la Gendarmerie, la caisse de sécurité sociale, l'Angérien, avaient également leur stand, ainsi que des assureurs, des cabinets d'avocats conseils, et bien sûr, des entreprises de

fournitures diverses pour collectivités : mobilier urbain, matériels agricoles, éclairage, énergies renouvelables... De quoi occuper notre petite équipe pendant quelques heures.



Il nous était proposé des « points info », petites conférences sur un thème d'actualité comme celui de l'environnement, les cyber-surveillances, la communication communale, la protection sociale

et bien d'autres sujets qui peuvent préoccuper une commune.

Mais le clou de la journée (pour nous haimpsois), ce fut la remise des trophées « du meilleur bulletin municipal et intercommunal de la Charente-Maritime » ... car nous avons eu le plaisir et l'honneur de recevoir cette récompense pour notre ÉCHOS du pays.



Toute notre équipe de rédaction est très fière de cette reconnaissance qui nous encourage à poursuivre sur notre lancée.

Odile Fouchet

La chasse aux œufs de Pâques

La commission animation a, cette année encore, organisé une chasse aux œufs en partenariat avec « Les loisirs du village ». Petite nouveauté, c'était le lundi de Pâques.

Le rendez-vous était donné aux 24 enfants ou ados inscrits pour 11h au Parvet. Cette année, beaucoup de petits nouveaux pour notre plus grand plaisir.

Deux chasses en réalité

Les plus petits ont pu chercher les œufs (en polystyrène, décorés) d'une façon « classique » soigneusement cachés par nos ados dans la première partie du parc.

Quant aux organisateurs de la matinée, ils ont choisi de mettre 7 gros œufs avec des inscriptions sur

chacun à déchiffrer à l'intérieur. S'il en manquait un, ils ne pouvaient pas découvrir le lieu où se trouvait la clé. Cette dernière permettait d'ouvrir le coffre contenant tous les chocolats de Pâques pour tout le monde, petits et grands.

Les parents n'ont pas été oubliés

Un verre de l'amitié a été offert aux parents et aux enfants.

Jennifer Gabeaud



Photo Jennifer Gabeaud

Cérémonie du 8 mai

Cette année à Haimps, environ soixante-dix personnes ont participé à la commémoration du quatre-vingtième anniversaire de la Libération et, parmi elles, deux militaires en uniforme : le colonel de réserve Manuel Brun, du Génie civil et le caporal-chef Jérémy Hamon, de l'Armée de l'air.



Nos deux porte-drapeaux, Philippe Barbeau et Guy Prévors, étaient fidèles à leur poste et nous avons accueilli pour la première fois trois cadets (haimpsois) de la Sécurité civile : Emma, Jade et Kellya.

Après avoir déposé la gerbe au pied du monument aux morts, Monsieur le maire a lu le discours du ministre des Armées et du ministre délégué auprès du ministre des Armées chargée de la Mémoire et des Anciens combattants puis, les enfants de CM (Emma, Hugo, Charlyne, Aymé, Lucie et Alessio) ont cité chacun à leur tour le nom de nos morts pour la France. Cette énumération fut suivie d'une minute de silence et les enfants ont ensuite entonné la Marseillaise, soutenus par la sono et une partie de l'assistance.



Le soleil étant de la partie, les tables avaient été dressées devant la mairie et, la cérémonie achevée, tout le monde s'est retrouvé autour de l'apéritif offert par la Municipalité pour un moment de partage et de rencontre.

Odile Fouchet



Dépôt de pain

Leur temps, leur énergie et leur engagement sont très précieux. Les bénévoles jouent un rôle primordial dans le succès du dépôt de pain.

Depuis le mois de février, à l'initiative d'Alain Rulland, un dépôt de pain se tient à l'accueil de la piscine de Fresneau.

Il est ouvert tous les jours, sauf le jeudi, de 11h à 12h30, et le pain est fourni par la boulangerie de Sonnac. En mars, il avait été fait appel à des volontaires (bénévoles) afin de tenir ce point de vente. Sylvie et Florence s'étaient signalées et depuis elles assurent alternativement cette tâche. Un grand merci à elles deux. Mais pour qu'elles ne soient pas trop prises, nous avons besoin de vous !

Si vous souhaitez venir compléter

cette équipe de bénévoles, n'hésitez pas à contacter Alain ou en venant à la mairie.

Nous serons heureux et fiers de pouvoir compter sur vous pour poursuivre cette aventure.



Florence



Sylvie



Le bar « en bulle »

Annnonce tant attendue depuis le dernier numéro, où nous vous avons prévenus d'une nouveauté sur la commune, un bar ambulant : **Le Bar « en bulle »**



Après quelques tumultes administratifs, Kevin va enfin venir nous rejoindre **au Parvet** toutes les deux semaines en soirée de 17h à 21h. La première aura lieu le **vendredi 20 juin**.

Nous vous indiquons les dates où vous pourrez rencontrer Kevin dans son camion pour passer un bon moment entre amis, voisins, famille, sur une terrasse de 50 places avec de la musique ainsi que des jeux mis à disposition.

Nous vous espérons nombreux !

Jennifer Gabeaud

Vendredi 20 juin

**Vendredi 4 juillet et
Dimanche 20 juillet**
(décalage pour laisser la place au jazz)

Les vendredis 1^{er}, 15 et 29 août

Les vendredis 12 et 26 septembre

Le tour Poitou-Charentes passera à Haimps

Nous avons récemment reçu la confirmation du passage du tour Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine sur le territoire de notre commune.

La première étape de l'édition 2025 du TPC en Nouvelle-Aquitaine aura lieu le **mardi 26 août 2025**. Il s'agira d'une étape en ligne entre Sauzè-entre-Bois et La Génétouze. Cet événement sportif incontournable de la fin de l'été passera donc à La Pinelle, en

venant de Massac et en allant en direction de Louzignac.

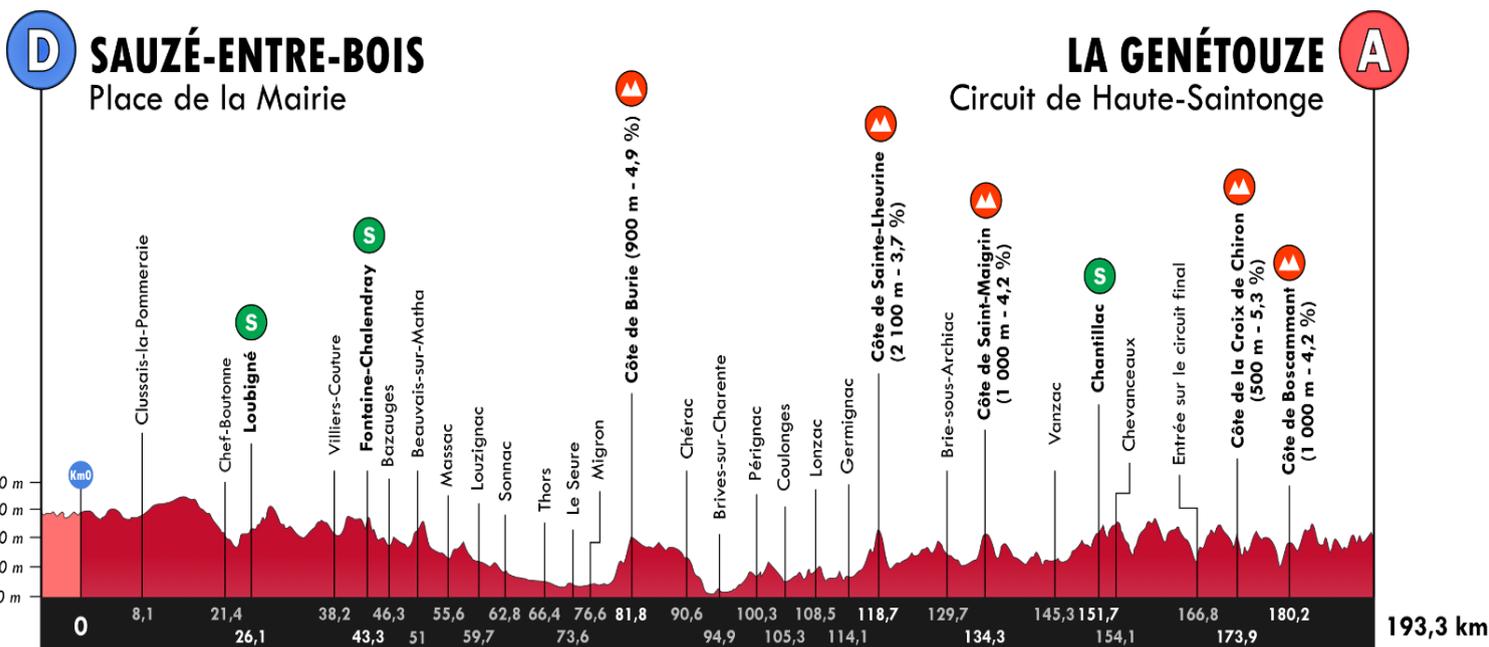
Comme chaque année, une caravane publicitaire précédera la course d'environ 45 minutes à 1 heure.

Afin d'assurer le bon déroulement de l'épreuve nous devons fournir

une liste de 5 signaleurs. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous signaler en mairie.

Le passage de la caravane est prévu aux alentours de 12h15 et la course entre 13h30 et 13h45.

Thierry Goujeaud





Toutes nos félicitations aux jeunes parents, nous sommes heureux d'accueillir :

Hector Farou

FERMETURE POUR CONGÉS

La mairie sera fermée :

Du 15 au 18 juillet inclus

et

Du 18 au 29 août inclus



Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants :

Alexandre Dias

Mickaël Dussailly et Jessica Fort avec leurs enfants Faliha, Dind djala, Djafa, Kafana, Amos, Lauryne et Eva



Cette année, la fête du 14 juillet n'aura pas lieu à cette date, mais le 13 juillet.

Plus d'informations à venir dans vos boîtes aux lettres.

Dates à retenir

Dimanche 13 juillet 2025 – Fête nationale

Vendredi 18 et samedi 19 juillet 2025 – Musica Haimps Fêt'ARTS

Samedi 23 août 2025 – Repas champêtre de l'AICA

Dimanche 24 août 2025 – Brocante des Loisirs du village

Lundi 8 septembre 2025 – Reprise de Tous au sport

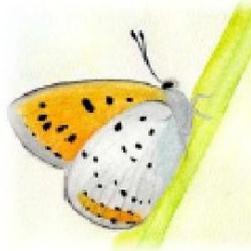
Lundi 15 septembre 2025 – Reprise des activités à la piscine

Dimanche 28 septembre – Chantier Nature avec le Symba

DIM
28

CHANTIER NATURE

Venez nous aider à restaurer un habitat pour les papillons et les autres pollinisateurs. L'intervention permettra de ramasser les déchets puis d'arracher ou de couper les ligneux afin d'ouvrir le milieu pour les espèces de papillons des prairies.



🕒 9h30

🕒 Journée

📍 Haimps - Lieu précis communiqué lors de l'inscription

Animatrice : Caroline Micallef

📌 Prévoir une tenue de terrain, un pique-nique et si possible : gants, sécateur, râteau, fourche, débroussailleuse...

📞 Inscription au 05 46 41 39 04, par mail : contact@ne17.fr ou directement en ligne sur notre site internet



Vincent et Stéphane ont installé un récupérateur d'eau à la salle des fêtes

Les actualités de l'école de Haimps

Fleurissement de la commune



Comme chaque année, à la mi-avril, les élèves ont participé activement au fleurissement de la commune. Chacun d'entre eux a eu l'opportunité de planter de magnifiques fleurs dans divers

endroits de Haimps. Ce moment convivial a permis aux enfants de mieux découvrir leur environnement, d'apprécier la beauté de la nature et de prendre conscience de l'importance de la préserver.



Bilan du marché de printemps du RPI

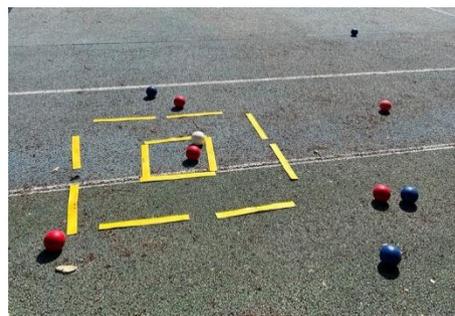


Comme mentionné dans le dernier numéro des « Échos », les enfants ont confectionné des objets sur le thème du printemps ainsi que des plantations, qui ont été proposés à la vente lors du marché organisé à l'école de Sonnac. Cette initiative a rencontré un petit succès, permettant de collecter près de 250 euros pour chacune des écoles du RPI. Grâce à cette belle participation des parents, nous avons le plaisir d'annoncer qu'une deuxième sortie scolaire aura lieu cette année, le jeudi 3 juillet, sur l'île Madame.

USEP

Cette année, les élèves de CE1-CE2 ont pris part à plusieurs rencontres sportives avec d'autres écoles du secteur. La dernière rencontre a eu lieu à Beauvais sur Matha, sous un beau soleil, le vendredi 23 mai. Les enfants ont eu l'occasion de découvrir divers sports, tels que la Boccia, un sport paralympique qui était présent aux JO de Paris. Au cours de la journée, ils ont tourné sur une dizaine d'ateliers et sont

revenus à l'école enchantés par ces nouvelles expériences.



Sortie au site du loup garou



Le lundi 24 mars, les élèves de l'école ont participé à leur première sortie scolaire de l'année au site du Loup-Garou. Au cours de cette journée, deux ateliers leur ont été proposés. Le premier consistait en la visite de la ferme du site, où les enfants ont pu observer différents animaux : lapins, chèvres, boucs, cochons, poules, dindons, etc. Le second atelier, très apprécié, portait sur la construction d'une cabane en pleine forêt, à l'aide de matériaux naturels, sans utiliser de clous ou vis. Les enfants ont particulièrement aimé manipuler eux-mêmes les scies et autres outils nécessaires à la réalisation de leur abri.



Vote des incorruptibles



Au début de l'année, les élèves des classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 ont reçu chacune six livres et albums à découvrir. En cette fin d'année, après avoir exploré ces ouvrages en classe, ils ont eu l'opportunité de voter pour leur livre préféré. Ce vote, organisé à l'échelle nationale, permet aux élèves de comparer leurs choix avec ceux des autres écoliers français participant à ce concours. Par ailleurs, cette activité offre une occasion de revoir des notions d'EMC liées au droit de vote et à son déroulement.

Accueil d'une architecte et d'une artiste



Le vendredi 6 juin, les élèves ont reçu dans leurs classes une artiste et une architecte membres du C.A.U.E (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). Ces deux intervenantes, bénévoles, sont venues faire découvrir la commune de Haimps aux enfants sous une approche originale. Les élèves ont parcouru le village en identifiant des lieux spécifiques tels que le château d'eau, l'école ou la mairie, puis ont réalisé des empreintes à l'aide de crayons et de feuilles. De retour à l'école, ils ont utilisé ces empreintes pour créer des œuvres en collage

représentant les endroits observés lors de la promenade. Le soir même, leurs créations ont été exposées dans la cour de l'école, permettant aux parents présents à la sortie des classes de venir les admirer.

Sortie de fin d'année



Le 3 juillet, les élèves se sont rendus sur l'île Madame pour une sortie de fin d'année. La matinée a commencé par une course d'orientation, suivie, l'après-midi, d'une activité de pêche aux crabes et autres crustacés.



Mélinda et Améline, nos deux maitresses d'école seront fidèles au poste lors de la prochaine rentrée scolaire.



Vous pouvez déjà inscrire votre enfant pour la prochaine rentrée scolaire.

Sont concernés :

Les enfants de 3 ans au 31 décembre 2025 entrant en Petite section de Maternelle
Les nouveaux arrivants à Haimps.

Les enfants entrant en classe de CP.

Les enfants qui changent d'école à la prochaine rentrée suite à un déménagement.



Photo Alain Puech

La Pentecôte 2025, un bon cru pour les échanges entre Haimps et Boussac

Introduction

Encore une rencontre émouvante, pleine de joie et d'amitié entre les habitants de nos deux communes.

Voilà ce que l'on pouvait lire sur la page Facebook de la commune de Boussac le mardi 10 juin 2025 : **« Un merveilleux week-end de Pentecôte chez nos amis haimpsois. 52 boussacois pour cet échange qui a débuté en 1988. Des amitiés fortes mais aussi de nouvelles amitiés se dessinent pendant nos voyages chez eux comme chez nous. Un grand merci à eux pour l'organisation et à tous les participants pour avoir fait de ce week-end un moment si exceptionnel. »**

Effectivement, ces moments sont rares et précieux, c'était notre 19^{ème} rencontre en 37 années d'amitié. Après ces trois jours intenses, plein de moments riches et fraternels, il faut remercier :

- Yves, Christian et Paul, anciens maires, qui sont à l'origine de ces échanges,
- Les participants (nombreux) qui ont bien voulu recevoir des habitants de Boussac chez eux

ou bien encore ceux qui nous ont accompagnés lors des sorties et des moments festifs, ceux qui sont restés ici le dimanche pour préparer le diner de l'amitié,

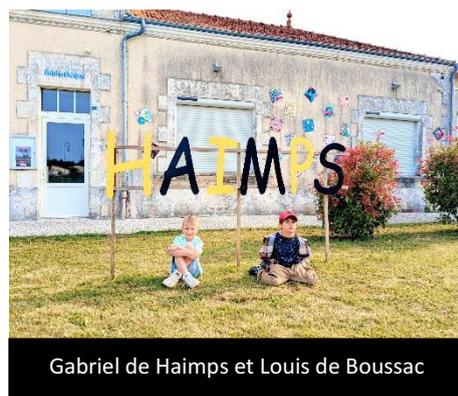
- Les associations communales pour leur engagement ou leur participation,
- Le personnel communal pour la préparation de cet évènement,
- Colin, Christophe et Aurélie qui ont accepté de présenter leur travail,
- Pierre Denéchère, maire de Neuvicq-le-Château, pour son accueil et sa passion pour son château.

Et comment ne pas remercier encore davantage la **commission animation** qui a travaillé à la préparation de ce week-end depuis plus d'une année. **Odile, Jennifer, Géraldine, Fabienne, Océane, Mélissa et Jérôme**, tellement fiers de vous quand on

a entendu toutes celles et tous ceux, d'ici et de là-bas, unanimes pour louer le travail accompli.

Je crois qu'une nouvelle génération est prête à prendre le relais, alors longue vie à ces échanges si enrichissants.

Thierry Goujeaud



Gabriel de Haimps et Louis de Boussac



Les préparatifs

C'est le samedi 12 avril que les préparatifs des décorations ont commencé.

Première séance

Les panneaux de bienvenue pour mettre devant la mairie.

On a récupéré les lettres de la brocante pour mettre les noms des deux villages et les dates. Jérôme au découpage, Géraldine au scrabble, Mel au ponçage, Thierry en inspecteur (avec un pied... ou plutôt une fourchette au repas de chasse juste à côté !), et de nouveau Jérôme au vissage, voilà les lettres sont prêtes ! Axel s'est équipé du pinceau noir, Emma du jaune, Géraldine du blanc et Mel du violet. Nous portons haut et sommes fiers des couleurs de nos équipes de sport (rugby pour Haimps et foot pour Boussac) !

Pour la suite du programme

Rendez-vous le mercredi 28 mai pour le pliage des serviettes.

On reprend nos couleurs : jaune et noir. Odile et Josette nous forment : les 4 coins au milieu, et encore une fois, on retourne la serviette, de nouveau on rassemble les 4 coins au milieu, puis on redresse les

oreilles, et on obtient les nénuphars que vous avez retrouvés dans vos assiettes le dimanche soir ! 10, 20, 30... 120 nénuphars... Merci à Odile, Josette, Lisiane, Sylvie, Roseline, Claudie, Fabienne, Jennifer, Michelle, Rebecca, Jany, Charlyne, Perrine et Gabriel. Vous n'avez pas suivi le pliage... ? N'hésitez pas à demander une nouvelle séance !

Dernier rendez-vous de préparation

Le vendredi 6 juin au soir, pour tous.

Pour le repas de dimanche soir, les tables et chaises sont installées, les nappes découpées, assiettes, couverts et serviettes placés. Les courses récupérées, les boissons sont mises au frais, la salade lavée, le pâté « enterriné », les photos punaisées. Tout est prêt ! Nos amis boussacois peuvent arriver !

Géraldine Marchal



A la découverte de Haimps

Avant l'organisation d'un apéritif de bienvenue, l'après-midi du samedi 7 juin a été consacré à la découverte de notre village.

Visite de l'église et de l'atelier de poterie

A l'arrivée de nos amis boussacois, les accueillants haimpsois ont d'abord emmené leurs hôtes chez eux pour qu'ils déposent leurs bagages et se reposent un peu avant le premier rendez-vous : il s'agissait de visiter certains lieux de notre village, sélectionnés préalablement pour leur intérêt patrimonial ou leur contribution au dynamisme de notre commune. Nous avons rendez-vous à 16h

devant la salle des fêtes et trois groupes se sont répartis à travers le village. Toutes les heures, les groupes permutaient.

Ainsi, chacun des groupes a découvert notre belle église romane, son histoire, ses chapiteaux, ses vitraux, mais, le clou de cette visite fut la montée dans le clocher. Les enfants ont été particulièrement enchantés. De l'église, nous avons rejoint l'atelier de Colin qui avait minutieusement préparé une exposition avec ses nouvelles

créations. De nombreux haimpsois étaient stupéfaits de découvrir qu'il existait un artiste potier à Haimps ! ...

Odile Fouchet



Visite de la distillerie Comte



Grand merci à Aurélie et Christophe pour toutes les explications données sur leur distillerie : la petite histoire de la famille Comte et de ses terres, le travail de la vigne, du raisin à l'eau de vie, jusqu'à la mise en barriques et la gestion du chai. Merci également à Samuel pour sa présence pour la dégustation et la vente de ses produits.

Géraldine Marchal

Le Parvet et le pigeonier triangulaire

Pour aborder le côté environnemental de notre commune, nous avons choisi d'aller faire un tour au Parvet afin d'expliquer l'origine de ce lieu (la route du chanvre) calme et

paisible. Un site qui accueille de nombreux visiteurs venus pour passer un moment de quiétude le long du Briou à l'ombre de tous ces arbres plantés au cours du temps. Parmi eux, quelques-uns étaient plus importants que d'autres puisqu'après la tempête Martin, nos amis de Boussac nous ont aidés financièrement à la replantation (20 000 Frs de l'époque récoltés au cours d'une soirée choucroute organisée chez eux). Ces arbres au nom de la commune ou des associations boussacoises ou de particuliers venus en visite, avaient été marqués d'une croix rouge quelques jours avant leur arrivée. Pour le retour vers Haimps, nous avons décidé de les faire passer devant notre célèbre pigeonier triangulaire.

Thierry Goujeaud



L'apéritif de bienvenue

C'est aux alentours de 18h30 que nous nous sommes tous retrouvés derrière la salle des fêtes pour un apéritif à l'accent local (cognac, pineau blanc et rouge). A cette occasion, le personnel communal avait été convié et Vincent et Stéphane ont reçu une salve d'applaudissements pour avoir préparé notre village au mieux pour accueillir nos amis aveyronnais.



Sur le coup de 19h30 chacun s'en est allé vers les maisons des hôtes où un dîner avait été préparé. Une soirée qui, de l'avis de tous, a permis de faire connaissance avant de se retrouver le lendemain soir au dîner de l'amitié à la salle des fêtes.

Thierry Goujeaud

Une journée dans l'île d'Oléron

Après une soirée en famille, départ tous ensemble avec deux bus, direction l'île la plus sauvage du département : Oléron.

Rassemblement des troupes dès 7h le matin sur le parking de la salle des fêtes. Cinquante quatre boussacois(es) et cinquante deux haimpsois(es) mélangés dans les deux bus.

Après 1h30 de voyage, passant par Saint Jean d'Angély, chef lieu de la communauté de commune des Vals de Saintonge, puis le centre de Rochefort, et le pont de Martrou ainsi que le pont de l'île d'Oléron, fraîchement contrôlé au niveau de la sécurité, nous sommes arrivés à Fort Royer.

Visite d'un parc ostréicole à Fort Royer

Les passagers des bus sont restés en deux groupes pour faciliter les explications des deux guides qui nous attendaient sur place.

Nous avons appris tout le développement d'une huitre, qu'elles sont une année mâle et la suivante femelle, et ainsi de suite ... Également le travail d'un ostréiculteur tout au long de l'année, hiver comme été au milieu de ses bassins d'eau claire.

Puis place à la partie gustative avec la dégustation de 3 huîtres par personne ou des galettes, pour ceux préférant le sucré, le tout accompagné d'un petit verre de blanc ou de limonade.



Visite d'une distillerie

Nous avons ensuite rejoint en 15 minutes la distillerie des « vigneron d'Oléron » située à Saint Georges d'Oléron pour la visite de cette dernière puis les chais.

Bien évidemment vous l'avez bien compris, cette visite également s'est terminée par une dégustation. Elle s'est déroulée sur deux tables différentes, avec un ordre précis à chaque fois afin de ne pas perdre les saveurs :

- Les spiritueux : pineau rosé, puis rouge puis blanc en terminant par le vieux pineau
- Les liqueurs : au nombre de quatre : orange en premier, poire, amande puis le caramel

L'une des parties la plus attendue : le repas de midi

Ensuite rendez-vous dans un restaurant à un quart d'heure de là, à « La Gaîté » tout récemment rouvert suite à des travaux hivernaux. Avec une vue juste magnifique, installés en terrasse à l'étage, nous avons pu passer un agréable moment. Au menu, carpaccio de bœuf, merlu et ses pommes de terre, île flottante puis café.

Le port de la Cotinière

La journée n'est pas terminée ! Alors on repart à pied cette fois. Quelques minutes de marche,

permettant une balade digestive, et nous arrivons sur le parvis du nouveau port de la Cotinière avec sa nouvelle criée.

Visite et explications par deux guides de la construction des bâtiments dont le département de la Charente-Maritime est propriétaire. La criée n'a malheureusement pas lieu pour nous le dimanche après-midi, mais nous avons eu une démonstration d'une séance de criée grâce à des panneaux. Le port de la Cotinière est le deuxième port économique de la côte Atlantique avec plus d'une vingtaine de millions d'euros de chiffre d'affaires par an. Il compte 100 bateaux et pas loin de 350 membres d'équipage au total.

Un marais salant

On prend le départ en direction de Grand-Village Plage pour la découverte d'un marais salant au Port des Salines.

Toujours en deux groupes, nous avons pu visiter et comprendre le fonctionnement d'un marais salant, les conditions de stockage du sel, et bien sûr, découvrir la différence entre fleur de sel et gros sel.

Jennifer Gabeaud





Dîner de l'amitié

C'est après une belle journée de dimanche très haute en émotions, que nous nous dirigeons ce soir vers notre salle des fêtes où mille petites mains se sont affairées depuis plusieurs jours déjà pour rendre ce moment parfait !

Après un apéritif convivial sous les arbres avec moult créations salées, punch, rires et bonne humeur, nous avançons vers la salle où nous attendent pas moins de quatre-vingt mètres de tables, nappes, serviettes, fleurs, ballons aux couleurs de notre amitié si précieuse.

Un repas charentais digne de ce nom avec bien sûr mojhettes et cochon de lait grillé. Nous ne pouvons que saluer le talent et le temps que chacun aura consacré

à ce festin... Un magnifique gâteau à la broche, confectionné par nos amis aveyronnais et transporté savamment pour qu'il nous arrive entier, clôturera notre repas accompagné de quelques bulles... Notre crooner d'adoption aura agrémenté la soirée avec quelques chansons sur le thème de l'amitié, reprises en cœur par toute la salle enthousiaste. Tardivement chacun regagnera son lit, des étoiles plein les yeux et le cœur un peu lourd de devoir

déjà penser à se quitter après cette nuit...

Un énorme merci à tous, quel précieux joyau détenons-nous là. Bon retour et à très vite...

Anne-Caroline Muller



Neuicq-le-Château

Dernière ligne droite, dernier jour et premiers adieux sur le parking de la salle des fêtes.

Levés moins tôt que dimanche mais.... La fiesta de samedi soir n'a pas permis beaucoup de sommeil et la fatigue se faisait sentir ! Ambiance un peu indisciplinée pour la traditionnelle photo de groupe puis, en route pour Neuicq-le-Château où nous attendait Monsieur Pierre Denéchère pour une visite qui a duré le reste de la matinée. Une partie des accueillants avaient accompagné les aveyronnais.

Trois groupes ont été constitués. Deux d'entre eux ont été munis d'audioguides qui leur ont permis de faire la visite de façon autonome. Le troisième groupe a bénéficié des explications

données par Monsieur Denéchère. Celui-ci, maire de Neuicq, avait aimablement proposé de servir lui-même de guide pour cette visite et que notre assemblée boussaco-haimpsoise puisse ensuite pique-niquer sur place, après la visite du monument.

Des tables et des chaises étaient à notre disposition dans la cour du château et certains ont préféré se reposer et bavarder à l'ombre des marronniers. D'autres sont allés admirer l'If remarquable (6 mètres de circonférence, vieux de plusieurs siècles) qui se trouve à côté de l'église, et en ont profité pour visiter celle-ci.

La camionnette de la commune avait apporté le ravitaillement et vers midi, l'apéro fut servi, suivi d'un repas pantagruélique (il y avait quelques beaux restes du méchoui de la veille).

Mais tout a une fin !

L'heure du départ a sonné, il fallait se quitter ! Comme d'habitude, les adieux émus ont été interminables mais chargés de la certitude des retrouvailles.

Odile Fouchet



A bientôt amis de BOUSSAC !



Ouverture des piscines d'été

La saison estivale se prépare pour les équipements aquatiques des Vals de Saintonge. L'ouverture au public des piscines d'été est prévue du mercredi 11 juin au dimanche 31 août 2025.

Horaires

Du 11 juin au 6 juillet

Dès le 11 juin, les piscines d'été seront ouvertes de 14h à 18h les jours suivants :

Aulnay : mercredi et dimanche

Loulay : mercredi, samedi et dimanche

Matha : mercredi et samedi

St Hilaire : mercredi et dimanche

Saint-Savinien : mercredi, samedi et dimanche

Tonnay-Boutonne : mercredi et samedi

Du 7 juillet au 31 août

A compter du 7 juillet, les piscines d'été seront ouvertes tous les jours de 14h à 19h, hors jours de fermeture hebdomadaire suivants :

Aulnay : fermeture le samedi

Loulay : fermeture le lundi

Matha : fermeture le dimanche

St Hilaire : fermeture le samedi

Saint-Savinien : fermeture le lundi (ouverture à 13h30 les autres jours)

Tonnay-Boutonne : fermeture le dimanche

Tarifs

-4ans : gratuit

Enfant de 4 à 17 ans : 1,80 €

Adulte : 3 €

Carte enfant 10 entrées : 12,30 €

Carte enfant 20 entrées : 22,50 €

Carte adulte 10 entrées : 22,50 €

Aquagym : 5,10 €

10 séance d'aquagym : 46 €

Tarif famille (1 adulte + 2 enfants) : 5,10 €

Les piscines du territoire, gérées par Vals de Saintonge Communauté, bénéficient d'une offre riche et diversifiée tout au long de l'été. En complément des équipements proposés (bassins sportifs, espaces ludiques, toboggans et zone de détente...) les clubs partenaires viennent renforcer cette dynamique en proposant de nombreuses activités adaptées à tous les publics. Natation, animations, séances d'aquaforme ou encore évènements ponctuels permettent ainsi de faire vivre pleinement ces équipements et d'en faire de véritables lieux de

vie et de convivialité pendant la saison estivale. Cette complémentarité entre la collectivité et les clubs assure une programmation variée, favorisant l'accès au sport, au bien-être et à l'apprentissage de la natation pour l'ensemble des habitants du territoire. Dans chaque piscine des cours privés de natation sont également proposés.

Infos pratiques

Vals de Saintonge Communauté a décidé de maintenir les tarifs des piscines, malgré le contexte inflationniste, et de maintenir le plan canicule pour la 3^{ème} année consécutive, en cas de déclenchement de l'alerte canicule de niveau 3 par la préfecture.

Pour plus d'informations au 05 46 59 21 50 ou sur le site www.piscineatlantys.fr

Qu'est-ce qu'on mange par là-bas ?

La tarte du soleil



Ingrédients :

- 1 pâte feuilletée rectangulaire
- 3 petites courgettes jaunes,
- 3 champignons blancs moyens,
- 1 gros oignon rouge,
- 1 poivron rouge,
- 10 cl de crème de soja cuisine,
- 50 g de gorgonzola,
- Une pincée de sel et de poivre,
- 1 pincée d'origan en poudre.

Préparation :

Étalez la pâte sur la lèche frite du four en laissant le papier sulfurisé et lavez les légumes.

Equeutez les courgettes et coupez-les en fines rondelles sans les éplucher

Equeutez les champignons et coupez-les également en fines rondelles

Epluchez l'oignon et coupez-le en deux puis en rondelles

Evidez le poivron et coupez-le en fines lamelles

Posez en alternance des rangées de légumes sur la pâte jusqu'à en couvrir la totalité en restant à environ 1cm du bord puis salez et poivrez
Dans une casserole mélangez la crème et le gorgonzola à feu doux puis répartissez à la cuillère sur la tarte

Saupoudrez l'origan

Rabattez les bords de la tarte vers l'intérieur et enfournez à 180 degrés dans un four préalablement préchauffé.

Cette tarte peut se servir chaude en plat ou froide en apéritif.

Bonne dégustation.

Anne-Caroline Muller

le saviez-vous ?

Pour améliorer sa qualité de vie

- 0h de télévision
- 1h de sport
- 2 l d'eau
- 3 tasses de thé vert
- 4 pauses mentales
- 5 petits repas
- 6 minutes de méditation
- 7 minutes de rire
- 8h de sommeil

Pour faciliter son endormissement

Vous êtes une personne trop nerveuse et stressée pour vous endormir, un petit truc du docteur Andrew Weil d'Harvard, la méthode 4-7-8 :

Respirez par le nez pendant 4 secondes

Retenez votre souffle pendant 7 secondes

Expirez par la bouche pendant 8 secondes

Ceci crée comme une réaction chimique dans votre cerveau et vous vous endormez comme une pierre...

Se soigner grâce aux jus

Coup de froid : carotte pomme épinard betterave

Maux de tête : pomme concombre chou kale céleri gingembre

Arthrite : ananas fraise citron cerise brocolis carotte

Stress : épinard myrtille banane fraise poire

Gueule de bois : betterave citron carotte pomme

Mémoire : betterave grenade raisin

Anne-Caroline Muller

Source : <https://www.pinterest.com>

INVITATION À LA LECTURE

proposée par Odile FOUCHET



Lorsqu'on fait le point sur sa vie, il nous arrive de nous demander ce qu'il se serait passé si nous avions fait d'autres choix.

Quelles rencontres, quelles influences auraient-elles pu orienter notre vie dans un sens totalement opposé ? Et quels choix sont-ils déterminants pour que nous nous sentions heureux ? Avant de se poser toutes ces questions, Nora Seed se sent tellement désespérée qu'elle décide, à trente-cinq ans, de mettre fin à ses jours car elle estime qu'elle a tout raté, sa vie affective, professionnelle, sociale.

Entre la vie et la mort, il y a une bibliothèque : la bibliothèque de minuit dont les étagères sont

remplies de livres à l'infini et chaque livre est une version différente de la vie, une vie qu'on aurait pu avoir si l'on avait fait d'autres choix... Il suffit de prendre un livre sur une étagère pour se retrouver transporté dans une vie qu'on aurait pu avoir.

Nora est conseillée par la vieille bibliothécaire de son enfance et va ainsi expérimenter de nombreuses autres possibilités jusqu'à ce qu'elle décide dans laquelle elle souhaite rester. C'est peut-être sa dernière chance pour reprendre son destin en main et corriger les erreurs.

Mais Nora devra absolument faire son choix avant que minuit sonne... (une suite de Cendrillon de bibliothèque !).

Trouvera-t-elle la vie parfaite ?

PHIL'O

L'association des malfaiteurs
hainpinois

Une expression
française à deviner...

Philippe au dessin

Odile à la conception



La réponse du numéro précédent :
« Avoir le feu aux fesses ».



BIBLIOTHÈQUE

Ayez-la curiosité de pousser la porte de VOTRE bibliothèque.

Avez-vous eu la curiosité d'entrer dans notre bibliothèque ?

Dans notre dernier numéro des ECHOS du PAYS, nous faisons état des changements opérés dans notre bibliothèque pour la rendre plus accueillante et confortable. Nous espérons que certains d'entre vous pousseraient la porte, ne serait-ce que pour constater -et apprécier- l'aménagement.

Que nenni! Seules les fidèles lecteurs nous ont témoigné leur agréable surprise en pénétrant

dans la pièce. Les dits-fidèles lecteurs sont essentiellement féminins et de moins en moins nombreux (l'âge en est la cause). Quant aux bénévoles, elles sont de moins en moins motivées...

Est-ce la fin de notre bibliothèque communale ?

Tant que nous avons les enfants de l'école une fois par mois, cela justifie l'existence d'une bibliothèque mais pendant combien de temps ?

Avant de nous décourager, nous avons encore tenté de susciter l'intérêt des hainpinois en organisant une journée portes-

ouvertes avec une exposition les 21 et 22 juin à l'occasion de la fête de la musique. Viendrez-vous nous rendre visite ? Outre l'exposition que nous vous proposons sur le thème de la musique et du cinéma, nous vous offrirons un petit goûter.

A l'heure où nous bouclons ce bulletin, les journées portes-ouvertes ne sont pas encore passées. Nous en ferons le bilan dans notre prochain numéro.

L'équipe des bénévoles

ENVIE D'UN PLONGEON À FRESNEAU ?

Une absence justifiée pour deux des coaches de la piscine de Fresneau, Manu & Thomas vont travailler sur les plages.

L'aventure va continuer cet été comme l'an passé

Maud sera la seule coach à être présente cet été, pour vous accompagner dans votre activité aquatique quotidienne ou hebdomadaire.

Ci-dessous le planning qui a commencé le 30 juin et prendra fin le 14 aout.

Le retour est fixé le 15 septembre 2025

Les maitres-nageurs organisent pour la troisième année consécutive un pot de bienvenue qui aura lieu le dimanche 31 aout à partir de 16h.

Vous pourrez ainsi découvrir les activités aquatiques proposées, vous inscrire ou vous réabonner à vos séances favorites. Ci-dessous le planning déjà prêt pour la rentrée.

Jennifer Gabeaud

PLANNING ETE

Lundi 30 juin au Jeudi 14 aout 2025

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
10h15		Aquabike	Aquadouce	Aquabike	
10h30					
11h15	Aquadouce	Aquadouce	Aquadouce	Aquadouce	
12h15	Aquatonic	Aquatonic	Aquabike	Aquatonic	
13h30	Accès libre	Accès libre	Accès libre	Aquaphobie	
14h30					
15h					
15h30	Cours de Natation	Cours de Natation	Cours de Natation	Cours de Natation	
16h					
16h30					
18h30	AquaTonic		Circuit training		
19h30	Circuit training		Aquabike		
20h					

PLANNING 2025

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
10h15		Aquadouce	Aquadouce	Aquabike
11h15	Aquadouce	Aquadouce	Aquadouce	Aquadouce
12h30	Aquabike	Aquatonic	Aquabike	Aquatonic
13h15				Aquaphobie
14h				Accès libre
13h30	Accès libre	Accès libre	Natation	
13h45				
14h15				
14h30	Perfectionnement			
14h45				
15h15				
15h45				
16h15				
16h45	Eveil aquatique		Eveil Aquatique	
17h15	Natation	Natation		
17h45				
18h	Aquatonic	Aquatonic	Aquatonic	Aquadouce
19h	Circuit training	Aquatonic	Circuit training	Aquatonic
20h		Aquabike		Aquabike
20h15				

7ème Edition

Musica Haimps

Place de l'Eglise - 21H00

Vendredi 18 juillet
TRANSBAL EXPRESS
Bal Autour du Monde



Samedi 19 juillet
GEORGIE BROWN QUARTET
Soirée Jazz

Réservation: Mairie de Haimps 05.46.58.57.88
Restauration rapide sur place à partir de 19h30
12 € la soirée - 20 € pass 2 soirées
Gratuit pour les - 12 ans




Fêt'ARTS

Les apéros concerts ont le vent en poupe !

Le samedi 26 avril, c'est le groupe HAT EAZZ qui clôturait notre saison hiver-printemps des apéros-concerts et nous avons dansé le rock et apprécié leur répertoire étendu à la musique pop, jazzy et soul.



Le principe de ces soirées a l'avantage de plaire à un large public : jeunes et moins jeunes, entre amis ou en famille. Le succès des apéros-concerts nous encourage à poursuivre l'aventure et nous programmerons donc le prochain au cours du dernier trimestre 2025.

Mais avril, c'est déjà du passé !

Comme chaque année, Fêt'ARTS organise les deux soirées MUSICA HAIMPS les 18 et 19 juillet devant notre église qui sera mise en lumière.

Le vendredi 18 juillet, TRANSBAL EXPRESS nous baladera autour du monde. Les cinq musiciens de ce groupe sympathique et déjanté sont d'origines différentes et nous proposent des musiques variées dans leur « Bal autour du monde ».



Le samedi 19 juillet, le GEORGIE BROWN QUARTET donnera à cette soirée une ambiance jazz mêlée de touches de blues et de latin. Georgie Brown est Anglo-charentaise et autrice-composi-

-trice. Elle est accompagnée par trois musiciens (batterie, piano et basse) et sa voix est celle d'une vraie « jazz-woman »



Il est encore temps de réserver votre place !

Une buvette et un stand de restauration rapide seront à votre disposition pendant ces deux soirées auxquelles nous vous attendons nombreux. Les prix n'ont pas changé, profitez-en !

Le bureau de Fêt'ARTS

AICA DU BOIS DE LA LEVRETTE

Le 15 mars a eu lieu le nettoyage de printemps organisé par la commune et l'AICA sous l'égide de la Fédération de chasse qui nous a fourni gants et gilets. Une quarantaine de personnes s'étaient donné rendez-vous dont une dizaine de chasseurs.

Après le casse-croute offert par l'AICA, c'est par groupes de 4 que l'on s'est réparti sur tout le territoire de la commune. A midi une pleine remorque de déchets avait été ramassés. Canettes, (verre et métal), pneus, bidons, fil de fer et beaucoup de plastiques venant des poches entourant les greffes. L'apéritif offert par la commune a clôturé cette matinée. Si on avait un souhait à faire pour l'année

prochaine c'est que quelques viticulteurs et vétéristes viennent se joindre à nous.

Le 12 avril, c'est une quarantaine de chasseurs et leurs épouses qui se sont retrouvés autour d'un sanglier à la broche pour un repas de fin de chasse. Félicitations à Jean-Pierre pour la réussite de la cuisson, à Christian pour la sauce ainsi qu'à Jean-Yves pour l'excellent dessert qui a clôturé cet après-midi.

Quelle chance pour notre société d'avoir un boucher charcutier et un boulanger pâtissier parmi ses membres !

Du 23 au 26 avril une dizaine d'entre nous s'est réunie pour cuisiner le pâté de sanglier. Près



de 400 pots ont été stérilisés. Tout cela dans une ambiance « festive » accompagnée d'un travail sérieux et respectueux des normes et de l'hygiène.

Notre assemblée générale se déroulera le 14 juin et notre repas de début de saison le samedi 23 août derrière la salle municipale. Bonnes vacances à tous.

Le bureau.

LES LOISIRS DU VILLAGE

Concours de belote



Le 29 mars s'est déroulé notre 1er concours de belote en soirée.

On a totalisé 24 équipes inscrites. C'était une belle soirée, qui a permis à chaque joueur de repartir avec son lot de viande.

Le prochain concours aura lieu en après-midi, le 15 novembre, un flyer vous sera distribué dans vos boîtes aux lettres et apparaîtra sur les réseaux !

Merci aux participants et merci aux bénévoles pour la préparation et les gâteaux confectionnés pour la collation des joueurs.

Marché gourmand

Le temps nous a mis un doute en ce samedi 31 mai, mais le soleil a tout de même pointé le bout de son nez dans l'après-midi pour accueillir les 15 commerçants qui ont régalé les papilles des 200 visiteurs.

Il y avait un large choix pour le dîner !

Pour l'apéro, la marchande de légumes proposait des barquettes de légumes découpés, à côté on trouvait le marchand de fromage puis le saucisson, Cela faisait déjà une belle planche apéro !

En plat, il fallait faire un choix entre les moules/frites, les crêpes salées, une pizza avec Broglio, le Fish & chips ou encore un barbecue avec la viande de Maxime. Sans oublier la marchande de vins car il n'y a pas de repas sans un bon vin !

Et pour finir en beauté avec le dessert, une bonne glace de chez Mabilot, une crêpe sucrée, des fraises ou bien des macarons.

Une belle manifestation ne se ferait pas sans ses bénévoles à qui je tire mon chapeau et que je remercie pour l'aide qu'ils apportent à l'association.



BROCANTE, organisée par l'association

DIMANCHE 24 AOÛT

Au Parvet

Inscription auprès de Jérôme au 07 70 67 42 14

Ou Adeline au 06 15 84 94 02

AU FIL DU BRIOU

Concert années 60-70-80



Samedi 5 avril, plus de 80 personnes étaient présentes pour revivre les mélodies intemporelles **des années 60, 70 et 80** interprétées par Thierry. Les spectatrices et les spectateurs étaient enchantés. A plusieurs reprises ils l'ont accompagné pour chanter un certain nombre de refrains connus.

Spectacle : lecture – théâtre - chansons



Nous allons présenter notre nouvelle création intitulée : **Recettes déjantées**, où l'absurdité et la joie auront toute leur place. Cette création aura pour thème essentiel, la nourriture.

Une première représentation aura lieu à la Halte du Pinson à Aumagne, le vendredi 4 juillet à 20 h. Entrée : libre participation. C'est un spectacle tous publics, enfants compris.

La Halte du Pinson est une association qui accueille des familles avec des personnes en situation de handicap. Nous aurons le plaisir de présenter ce spectacle dans ce lieu et d'agir pour la solidarité.

Le spectacle se déroulera en extérieur. En cas de mauvais temps, il y a une solution de repli.

Renseignements : tél 06 20 69 68 60 ou 06 08 86 64 80

Formation aux premiers secours PSC1

Nous disposons maintenant de tous les renseignements nécessaires pour programmer une formation aux premiers secours. Nous allons constituer un groupe. Si nous n'avons pas suffisamment de personnes volontaires au sein de l'association, nous solliciterons des personnes non adhérentes.

Club de lecture

Lors du dernier rendez-vous, fixé le mercredi 18 juin, nous avons parlé d'un ouvrage écrit par Martin AMIS, La zone d'intérêt.

L'histoire se déroule essentiellement dans un camp NAZI, lieu immonde et période que personne n'aimerait revivre.

Octobre Rose

Conformément à la décision prise lors de l'assemblée générale, nous participerons à la manifestation OCTOBRE ROSE organisée cette année avec Fêt'Arts, Les Loisirs du Village et d'autres associations qui souhaitent soutenir cette action. Cette année, c'est l'association Les loisirs du Village qui sera leader pour l'organisation.

A noter que la municipalité apporte son soutien à cette manifestation.

Contact association : Jean-Yves Porcheron – tél 06 20 69 68 60

Le président
JY Porcheron

TOUS AU SPORT



Ça y est ! l'année sportive est terminée. Toute l'équipe de Tous au Sport tient à remercier tout particulièrement les 130 adhérents de cette année. Une belle augmentation chaque année, qui nous touche tout particulièrement. Quand nous avons créé l'association, nous ne pensions pas dépasser les 50 : c'est un réel plaisir de voir à quel point vous nous faites confiance.

Beaucoup de choses se sont passées ces dernières semaines. Pour commencer, le loto du 3 mai a très bien fonctionné, car la salle des fêtes de Haimps était pleine. Nous ne pouvions pas accueillir davantage de monde. D'ailleurs, nous avons dû en refuser, malheureusement. Nous essayons toujours de prendre en compte les conseils qui nous sont donnés. Nous pouvons donc vous l'annoncer dès maintenant : pour notre loto de l'année prochaine, nous proposerons des lots encore plus attractifs, comme de nombreux jambons, des lots de viandes et de l'électroménager.



Nous avons ensuite organisé, avec l'équipe de marche nordique, un week-end Terra Aventura en Dordogne. Ce fut un moment magique, avec beaucoup d'échanges et énormément de rigolade. Pour les personnes qui ne connaissent pas, Terra Aventura est un jeu de piste dans toute la Nouvelle-Aquitaine, qui permet, grâce à son téléphone, de suivre un GPS et de découvrir des villages. Après avoir résolu plusieurs énigmes et répondu à plusieurs questions culturelles, nous avons la récompense d'obtenir un petit badge pour nous féliciter de ce beau parcours.

Pour l'année prochaine, nous proposerons un nouveau week-end comme celui-ci, mais cette fois ouvert à tous les membres du

club.

Enfin, le week-end du 14-15 juin, nous sommes partis au domaine de Chambon, en Charente, pour pratiquer quelques activités extérieures comme le canoë-kayak, l'escalade et le tir à l'arc. Depuis la création de *Tous au Sport*, nous avons décidé d'organiser des week-ends de cohésion en dehors de notre habituelle routine dans la salle des fêtes de Haimps, afin de créer des moments uniques tous ensemble. Car au-delà d'un simple club de sport, nous sommes également un lieu d'échange, de bonne humeur, un lieu tout simplement humain.

Le planning de l'année prochaine ne changera pas beaucoup :

- Lundi de 19h à 20h : Marche nordique
- Mardi : Pilates à 18h et Zumba Famille à 19h
- Mercredi : Renforcement musculaire à 18h30, Step à 19h30 et, une semaine sur deux, de 20h à 20h30, soit Trampoline Jumping, soit Kangoo Jump

Il est possible que des nouveautés apparaissent sur d'autres créneaux, d'autres jours, d'autres lieux, au cours de l'été. C'est encore en discussion, alors suivez-nous sur nos réseaux sociaux Facebook, pour les découvrir.

Pour les personnes qui ne connaissent pas encore nos activités :

- La marche nordique est répartie en différents groupes afin que tout le monde puisse aller à son allure (de 4 km/h à 6,5 km/h).
- Le Pilate est adapté aux personnes qui souhaitent

entretenir leur musculature sans trop forcer, tout en écoutant leur corps.

- La Zumba Famille est ouverte à tout le monde – enfants, adultes et seniors – car ce sont des cours où l'on danse beaucoup, mais sur des chorégraphies très faciles à apprendre. Elles peuvent être calmes comme extrêmement dynamiques. Le plus important, et ce qui distingue nos cours de ceux des autres, c'est que vous apprenez les chorégraphies un cours sur deux, ce qui vous permet de ne pas être totalement perdu.
- Les cours de renforcement musculaire permettent de bien chauffer les muscles par la répétition de mouvements.
- Le step est un cours très cardio, avec des mouvements effectués sur une petite plateforme, sur une musique rapide voire très rapide.
- Enfin, le Trampoline Jumping et le Kangoo Jump sont deux cours très cardio également, qui permettent en 30 minutes de brûler un maximum de calories.

Nous ne le rappelons jamais assez, mais nos prix ne changent toujours pas : ils restent à **80 € l'année** pour une première activité, puis **15 € par activité supplémentaire**.

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances et espérons vous retrouver dès la rentrée, **le lundi 8 septembre**, pour de nouvelles aventures.

L'équipe de Tous au Sport Hélène, Sabrina, Christine, Annabelle et Kevin

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FÉVRIER 2025

Après lecture du procès-verbal de la réunion de Conseil du 17 février 2025, ce dernier est adopté à l'unanimité.

L'An deux mil vingt-cinq, le 17 mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal :

10 mars 2025.

Présent(e)s :

M. BEZIAUD Pascal
M. COMTE Christophe,
M. DERAZE Frédéric,
Mme FOUCHET Odile,
Mme GABEAUD Jennifer,
Mme GOGUET Aurélie,
M. GOUJEAUD Thierry,
Mme MARCHAL Géraldine,
M. RULLAND Alain.

Excusé(e)s : Mme GODIN Fabienne, Mme ROUSSELLE Océane.

Pouvoir(s) :

Secrétaire de séance :

Mme FOUCHET Odile.

DROIT DE PRÉEMPTION

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'a été reçue une déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption pour laquelle nous devons nous prononcer :

- Une maison d'habitation rue de la Maison Brûlée.
- Le Conseil à l'unanimité, décide de ne pas préempter.

COMMISSION VOIRIE DU 3 MARS 2025

Monsieur le Maire fait le compte-rendu de la commission Voirie qui s'est tenue le lundi 3 mars 2025. Une liste de travaux envisagés a été dressée afin de faire une demande de devis à plusieurs entreprises.

DEVIS ACTUALISÉ – POINTE DE LA PINELLE

Avant d'adresser la demande de subvention au Département au titre des Amendes de police, il avait été demandé à SDV17 de réactualiser son devis.

Ce dernier s'élève à 25 340,98 € TTC. Sur proposition de la commission Voirie, Monsieur le Maire demande que le Conseil l'autorise à le signer si nous obtenons les 50% de subvention.

Le plan de financement pour cette opération est le suivant :

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
SDV17 Installation de chantier Préparation des travaux Signalisation	25 340,98 €	Subvention du département au titre des amendes de police Autofinancement	10 558,74 € 14 782,24 €
TOTAL	25 340,98 €	TOTAL	25 340,98 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil à l'unanimité, l'autorise à signer le devis de SDV17.

DECI – NOUVELLE DÉLIBÉRATION POUR LA DETR

Monsieur le Maire informe le Conseil que dans le cadre de la nouvelle demande de DECI au titre de l'année 2025, il nous est demandé une nouvelle délibération adoptant le projet détaillé, les devis choisis et le plan de financement correspondant.



RÉUNIONS DU CONSEIL

Coût estimatif de l'opération :

DÉSIGNATION	Montant HT
Prestation de service (schéma RESE)	2 600,00 €
Acquisition de parcelles (2)	2 247,00 €
Projet n°1 – 60 m3 – Le Cluzeau	9 064,23 €
Projet n°2 – 60 m3 – Chemin de la Garenne	9 064,23 €
Projet n°3 – 60 m3 – Le Parvet	9 064,23 €
Projet n°4 – 240 m3 – Chemin du Gabot	20 043,14 €
Projet n°5 – 120 m3 – La Pinelle	12 225,14 €
Poteaux incendie remplacés (2)	4 921,08 €
TOTAL	69 229,26 €

Plan de financement :

Financier	S ou A	Base	Montant HT	Taux
DETR	Sollicité	69 229,00	34 614,50 €	50%
Département	Sollicité	29 229,00	20 768,70 €	50%
Autofinancement			13 845,80 €	
COÛT HT			69 229,00 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité, valide le coût estimatif de l'opération et autorise Monsieur le Maire à présenter le plan de financement exposé ci-dessus

Deux emplacements pour ces bâches nous posent encore quelques problèmes :

- Au Cluzeau, où nous n'avons pas pu trouver de terrain dans le chemin du Cluzeau, la seule possibilité est sur la parcelle ZX108 qui appartient à la commune et se trouve en haut de la rue du Champ du bois. Nous restons dans l'attente de l'avis du SDIS pour sa validation.
- Le secteur nord où nous sommes obligés de mettre une bâche de 60 m3 pour couvrir les habitations du secteur mais où nous pouvons aussi mettre une bâche de 240 m3 pour couvrir l'exploitation classée ICPE. Une mutualisation, par le biais d'une convention, peut être envisagée avec les exploitants. Monsieur le Maire a quitté la salle et n'a participé, ni à la discussion, ni à la décision. Après avoir pris en compte tous les éléments, le Conseil à l'unanimité, a décidé de proposer aux exploitants une participation à hauteur de 1 300 €.

BILAN MATINÉE NETTOYAGE DE LA COMMUNE

La parole est donnée à Mme Odile Fouchet qui fait le bilan de cette matinée qui a été organisée conjointement avec l'AICA du Bois de la levrette. Après un casse-croûte offert par l'AICA, les 41 personnes présentes dont 8 enfants ont récolté entre 700 et 800 kg de déchets. Cette matinée citoyenne a été une réussite.

VOTE DU CFU 2024

Sous la présidence de Mme Odile Fouchet, 1^{ère} adjointe, le Conseil municipal à l'unanimité, adopte le compte financier 2024 comme suit :

Investissement		Fonctionnement	
Dépenses	127 639,77 €	Dépenses	296 131,08 €
Recettes	104 344,16 €	Recettes	340 668,37 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	-65 162,74 €
Fonctionnement	271 619,23 €
Résultat global	206 456,49 €

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le Conseil municipal sous la présidence de M. Thierry Goujeaud, Maire, après en avoir approuvé le compte financier unique 2024.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, **Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024,

Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de 44 537,29 €

Un excédent reporté de 227 081,94 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de 271 619,23 €.

Un déficit d'investissement de 65 162,74 €

Soit un besoin de financement de 65 162,74 €

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2024 : **EXCÉDENT** de 227 619,23 €

Affectation complémentaire en réserve (1068) : 65 162,74 €

Résultat reporté en fonctionnement (002) : 206 456,49 €

Résultat d'investissement reporté (001) : Déficit 65 162,74 €.



RÉUNIONS DU CONSEIL

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil des principales contraintes pour la préparation du budget 2025.

• Affectation des résultats 2024

A inscrire en réserve complémentaire 65 162,74 €
Résultat reporté en fonctionnement 206 456,49 €
Résultat d'investissement reporté 65 162,74 €

• Dotations

Légère baisse de la DGF, les autres devraient rester stables.

• Impôts et taxes

Compte-tenu de la revalorisation des bases locatives, et sans augmentation du taux d'imposition, augmentation de 1,70 %.

La taxe additionnelle des droits de mutation devrait connaître une nouvelle baisse importante.

• Salaires et charges

Stables – 3 personnels titulaires et 1 contractuel.

• Nos participations obligatoires

En très légère augmentation de 1% - Par contre, à l'intérieur de celles-ci la participation au SIVOS est passée de 67 500 € prévus en 2024 à 75 381 € en 2025 soit une augmentation de 11,67% (payé réellement en 2024 : 73 419 €).

• Emprunts et taxes

Capital remboursé : 22 861,67 € -
Intérêts : 1 602,81 €.

En maintenant en réserve une somme de 100 000 €, cela nous laisse une capacité de virement à la section d'investissement d'environ 120 000 €.

Les priorités seront les travaux de voirie, l'aménagement de la pointe de La Pinelle, la DECI, des achats de matériels divers.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il convient, avant de procéder au vote du budget principal 2025, de voter

les taux des taxes pour l'année 2025. Compte-tenu des résultats de l'exercice 2024 et la valorisation des bases locatives de 3,9% en 2025, il est proposé le maintien des taux d'imposition 2024 pour l'année 2025. Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité, DÉDICE le maintien des taux de l'année 2024 pour l'année 2025, à savoir :

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	8,70%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	35,63%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	29,08%

VOTE DES SUBVENTIONS

Madame Odile Fouchet n'ayant pris part ni à la discussion, ni au vote, le Conseil à l'unanimité accepte le versement de subventions d'un montant global de 1 980,00 € répartis comme suit :

Les loisirs du village	300 €	Au fil du Briou	300 €
AICA Bois la levrette	300 €	APE Haimps-Sonnac	300 €
Fêt' ARTS	300 €	Solmat Matha	100 €
ADMR Matha	50 €	AIDEM	100 €
Souvenir Français	50 €	Ligue contre le cancer	50 €
Pompiers Matha	80 €	Cadets sécurité	50 €

ADMISSION DE TITRES EN NON-VALEUR

Les créances irrécouvrables correspondent aux titres émis par la collectivité mais dont le recouvrement ne peut être mené à son terme par le comptable public en charge du recouvrement. Ainsi, l'admission en non-valeur est demandée par le comptable lorsqu'il démontre que malgré toutes les diligences qu'il a effectuées, il ne peut pas en obtenir le recouvrement.

L'irrécouvrabilité peut trouver son origine :

- Dans la situation du débiteur (insolvabilité, parti sans laisser d'adresse, décès, absence d'héritiers...),
- Dans le refus de l'ordonnateur d'autoriser les poursuites pour une exécution forcée du titre des recettes,
- Dans l'échec des tentatives de recouvrement.

Il est proposé au Conseil de prononcer l'admission en non-valeur des titres qui s'avèrent irrécouvrables pour un montant total de 162,00 €.

Cette admission en non-valeur concerne 3 titres émis entre 2020 et 2022. Il s'agit de créances de fermage.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil à l'unanimité :

- L'AUTORISE à émettre un mandat au compte 6541 « pertes sur créances irrécouvrables d'un montant de 162,00 €,
- L'AUTORISE à prendre tout acte se rapportant à la présente.



RÉUNIONS DU CONSEIL

ADMISSION DE TITRES EN NON-VALEUR

Les créances irrécouvrables correspondent aux titres émis par la collectivité mais dont le recouvrement ne peut être mené à son terme par le comptable public en charge du recouvrement. Ainsi, l'admission en non-valeur est demandée par le comptable lorsqu'il démontre que malgré toutes les diligences qu'il a effectuées, il ne peut pas en obtenir le recouvrement.

L'irrécouvrabilité peut trouver son origine :

- Dans la situation du débiteur (insolvabilité, parti sans laisser d'adresse, décès, absence d'héritiers...),
- Dans le refus de l'ordonnateur d'autoriser les poursuites pour une exécution forcée du titre des recettes,
- Dans l'échec des tentatives de recouvrement.

Il est proposé au Conseil de prononcer l'admission en non-valeur des titres qui s'avèrent irrécouvrables pour un montant total de 162,00 €.

Cette admission en non-valeur concerne 3 titres émis entre 2020 et 2022. Il s'agit de créances de fermage.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil à l'unanimité :

- L'AUTORISE à émettre un mandat au compte 6541 « pertes sur créances irrécouvrables d'un montant de 162,00 €,

L'AUTORISE à prendre tout acte se rapportant à la présente.

PRÉSENTATION DU N° 186 DES ÉCHOS DU PAYS

Madame Odile Fouchet présente au Conseil le numéro à paraître des ÉCHOS du pays n° 186.

ANIMATION ŒUFS DE PÂQUES

Madame Jennifer Gabeaud présente l'animation de chasse aux œufs qui sera organisée conjointement avec Les Loisirs du village le lundi 21 avril à 11h au Parvet.

QUESTIONS DIVERSES

DATES DE RÉUNIONS À FIXER

Conseil municipal du mois d'avril : mardi 15 avril 2025 à 20h30.

DOSSIER DE DÉGRÈVEMENT

Suite à notre demande de dégrèvement à la RESE concernant une fuite sur canalisation, après étude des éléments constitutifs du dossier,

conformément à la délibération du comité syndical du 07/11/2022 fixant les modalités de plafonnement pour les locaux autres qu'habitation, un écrêtement pour notre installation ne peut être consenti au titre de la collectivité.

CONVENTION DE PARTICIPATION SANTÉ

Suite à un courrier reçu du centre de gestion, nous avons fait part de notre souhait de participer à la consultation pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de l'assurance santé que le centre de gestion proposera à compter du 1^{er} janvier 2026.

TOUR POITOU-CHARENTES EN NOUVELLE AQUITAINE

Nous avons été informés par un mail que le tour Poitou-Charentes Nouvelle Aquitaine devrait traverser notre territoire lors de la 1^{ère} étape (le mardi 26 août 2025). Nous devrions recevoir prochainement l'ensemble des éléments du dossier sécurité pour la bonne organisation du passage sur la commune.

Fin de la séance 22h15



L'An deux mil vingt-cinq, le 15 avril, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 9 avril 2025

Présent(e)s :

M. BEZIAUD Pascal
M. COMTE Christophe,
M. DERAZE Frédéric,
Mme FOUCHET Odile,
Mme GABEAUD Jennifer,
Mme GODIN Fabienne,
M. GOUJEAUD Thierry,
Mme MARCHAL Géraldine
M. RULLAND Alain.

Excusé(e)s :

Mme GOGUET Aurélie,
Mme ROUSSELLE Océane.

Pouvoirs :

Mme ROUSSELLE Océane à M. GOUJEAUD Thierry,

Secrétaire de séance :

Mme FOUCHET Odile.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2025

Après lecture du procès-verbal de la réunion de Conseil du 17 mars 2025, ce dernier est adopté à l'unanimité.

DROIT DE PRÉEMPTION

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'a été reçue deux déclarations d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption pour lesquels nous devons nous prononcer :

- Une maison d'habitation rue du Petit Écho,
- Un bâtiment rue du Commerce.

Le Conseil à l'unanimité, décide de ne pas préempter.

ADRESSAGE RUE DU COMMERCE

Monsieur le Maire informe le Conseil que M. Jean-Bernard Bellivier souhaitant vendre son bâtiment situé rue du Commerce entre me numéro 8 et le numéro 14, il a besoin d'une attestation d'adressage. Actuellement ce bâtiment n'a pas de numérotation. Sur proposition de Monsieur le Maire, et à l'unanimité du Conseil, la parcelle D0721 sera numérotée 10 rue du Commerce.

VOTE DU BUDGET 2025

Suite à la présentation du budget principal 2025 par Monsieur le Maire, ce dernier est adopté à l'unanimité. Il s'équilibre à 225 524,68 € en Investissement et à 535 896,05 € en Fonctionnement.

DEVIS TRAVAUX VOIRIE

Après avoir comparé les devis des entreprises SEC TP et MARTIN TP OUEST, le Conseil a décidé de retenir les moins disant pour chacune des opérations chiffrées.

En ce qui concerne le PATA, Monsieur le Maire est autorisé à signer le devis de SDV17 qui s'élève à 19 264,80 € TT.

Pour le dérasement, afin de faire le choix de la formule retenue, un courrier sera adressé aux agriculteurs de la commune pour savoir s'ils veulent garder la terre enlevée sur leur terrain.



DEVIS RESTAURATION DE REGISTRES D'ÉTAT CIVIL

A la suite de la réception du devis de l'Atelier du patrimoine pour la restauration des trois registres d'état civil (Naissances – Mariages et Décès de 1819 à 1840) qui s'élève à 2 419,60 €, le Conseil à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à le signer.

DEVIS ARMOIRE IGNIFUGE

A la suite de la réception du devis de SEDI Equipement pour une armoire ignifuge qui s'élève à 2 721,60 €, le Conseil à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à le signer.

COMMISSION CIMETIÈRE DU 31 MARS 2025

La commission Cimetière s'est réunie le 21 mars pour faire le détail de tous les dossiers sous concession faisant l'objet d'un premier PV d'abandon et tous les dossiers sans concession faisant également l'objet d'un premier PV d'abandon.

Une liste des personnes à qui doit être adressée une lettre recommandée de convocation au 2^{ème} PV a été adressée. Un texte a été rédigé pour une parution dans deux journaux, un avis municipal sera affiché à tous les panneaux d'affichage communaux et une information municipale sera publiée sur nos réseaux sociaux. La date du second constat est fixée au samedi 17 mai à 14h au cimetière. Depuis, la parution dans Sud-Ouest a été faite le 8 avril (coût 215,59 € TTC), les lettres recommandées sont parties le 9 avril (coût 71,40 €), la parution dans l'Angérien libre a été faite le 10 avril (coût 140,16 €), les avis municipaux ont été placardés le 14 avril et la publication sur les réseaux sociaux a été faite le 15 avril.

RACHAT D'EMPLACEMENT AU CIMETIÈRE

Suite à la réunion de la

commission Cimetière du 31 mars 2025, nous avons retrouvé la demande des descendants de M. Léon Cantet qui proposent que nous rachetions les emplacements C-D-E de la concession qui sont vides. Cette concession portant le numéro 70 date de 1932 ; nous allons donc voir le coût que cela représente aujourd'hui.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil à l'unanimité, l'autorise à traiter cette affaire avec Mme Pierrette Giraud, fille de M. Léon Cantet pour le rachat de ces emplacements.

DEVIS TOMBE SOLDAT MORT POUR LA FRANCE

Madame Jennifer Gabeaud expose le cas de la tombe de M. Pierre Pineau mort pour la France lors de la première guerre mondiale. Cette dernière est en très mauvais état, nous n'avons pas trouvé de descendants et le comité local du Souvenir Français nous propose un partenariat pour la restaurer.

Plusieurs devis ont été demandés et après les avoir étudiés, quelques précisions sont à apporter avant que nous ne validions celui retenu.

CONSEIL D'ÉCOLE DU 20 MARS 2025

Madame Jennifer Gabeaud fait le compte-rendu du deuxième conseil d'école de l'année scolaire 2024-2025 qui s'est tenu à Sonnac le 20 mars 2025. A l'ordre du jour figurait la prévision des effectifs pour la prochaine rentrée scolaire qui s'élève à 12 PS – 13 MS – 9 GS – 6 CP – 10 CE1 – 10 CE2 – 5 CM1 – 12 CM2 soit 77 élèves au total.

Ont été également abordés le bilan du marché de Noël et du carnaval, les stages RAN, les évaluations MI-CP, les demandes de travaux, les alertes incendie et PPMS et les projets de classe.

SIVOS – COMITÉ SYNDICAL DU 1^{ER} AVRIL 2025

L'ordre du jour portait sur l'approbation et le vote du CFU 2024, l'affectation du résultat 2024, le vote du budget principal 2025, le vote des subventions, le poste d'ATSEM et le poste d'adjoint d'animation.

Le comité syndical a voté à l'unanimité le budget 2025 qui s'équilibre en Investissement à 1 174,23 € et en Fonctionnement à 226 395,05 €.

La participation de la commune de Haimps est de 69 888,00 € pour 19 enfants de la commune scolarisés dans le RPI.

BILAN DES PORTES OUVERTES DU RPI

Cette matinée « Portes ouvertes » était le 12 avril de 9h30 à 11h30. Il y a eu une visite à Sonnac et trois à Haimps.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 AVRIL 2025

Le Conseil communautaire du 7 avril était essentiellement consacré au vote des différents budgets.

Fixation du produit de la taxe GEMAPI pour l'année 2025

Le produit de la taxe GEMAPI a été fixé à 555 000 € pour l'année 2025, soit 10,58 € par résident du territoire, ce qui représente une augmentation de 8,18% par rapport à 2024 (9,78 € par résident).



Vote des 17 budgets annexes

Camping de Thors	Eau
ZA Les Mongeays	ZA Les Godinières II
Parc d'activités Arcadys	Parc d'activités Arcadys II
ZA Blanzac	ZE Biffou
ZA Croix Comtesse	ZA Fief du Pin
La Garousserie	Garage automobile Fief du Pin
Bâtiment SIE Bignay	Hôtel Entreprises Arcadys
Panneaux photovoltaïques	Résidence habitat jeunes
Arcadys	Maison de santé

Vote des taux d'imposition 2025

Les taux d'imposition de 2024 ont été reconduits pour l'année 2025
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 11,60%
Taxe foncière sur les propriétés bâties : 2,58%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 12,10%
Cotisation foncière des entreprises : 25,70%

Vote des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Par 57 voix Pour, 37 voix Contre et 11 Abstentions les taux sont les suivants :

Zone 1 : 11,59% soit une augmentation de 27% (9,10% en 2024)
Zone 2 : 11,59% soit une augmentation de 42% (8,16% en 2024)
Zone 3 : 8,81% soit une augmentation de 12% (7,85% en 2024)
Matha avait proposé que les trois zones aient une augmentation de 30% mais cette proposition a été rejetée.

Vote du budget principal

Le budget principal 2025 qui a été voté s'équilibre en Fonctionnement à 45 515 117,27 € et en Investissement à 14 541 652,57 €.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a voté contre l'augmentation des taux de la taxe d'enlèvement des OM et contre le budget principal.

RÉCOMPENSE POUR LES ÉCHOS DU PAYS

Suite à notre inscription au Trophée du meilleur bulletin municipal organisé dans le cadre de la 11^{ème} édition du Carrefour des Communes, nous avons reçu un mail de l'AMF17 le 2 avril 2025, nous informant que notre commune a été désignée comme lauréate dans la catégorie « Commune jusqu'à 1000 habitants ». Le trophée nous sera remis le jeudi 24 avril 2025 à l'Espace Encan à La Rochelle.

QUESTIONS DIVERSES

SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

Monsieur le Maire informe le Conseil que nous avons obtenu du Département une subvention de 50% sur les travaux d'aménagement de la pointe de La Pinelle, soit la somme de 10 558,74 €. Nous pouvons donc commander les travaux.

PROPOSITION DU SYMBA

Suite aux travaux engagés via le Symba sur les parcelles communales, Sophie Mennesson, animatrice Natura 2000 de la Vallée de l'Antenne, nous propose la mise en place d'une journée de nettoyage concernant les déchets situés en fond de parcelle. Cette action qui pourrait se tenir en septembre, se ferait en collaboration avec l'association Nature Environnement 17 et son réseau d'adhérents.

CONVENTION APICOLE AVEC ENERGIE TEAM

Dans le cadre du programme apicole mis en place par Energie Team, Jean-François Deraze et Rémi Roby s'étaient signalés pour gérer une ruche. Finalement ils auront deux ruches chacun avec le matériel nécessaire. Energie Team nous a adressé une convention mais après concertation avec Alain Rulland, nous avons pensé qu'il serait mieux qu'il y ait une convention avec chaque personne qui recevra les ruches sur son terrain.

DEMANDE D'EMPLACEMENT POUR UN CAMION MAGASIN

M. Gérald Micheau et Mme Karine Duge, qui créent leur entreprise de charcutier traiteur ont fait une demande pour un emplacement pour tous les vendredis. Le Conseil ne souhaite pas donner suite étant donné que nous avons déjà un boucher-charcutier présent chaque vendredi matin.

TOUR POITOU-CHARENTES EN NOUVELLE AQUITAINE

Nous avons reçu une confirmation que le TPC 2025 passera sur la commune le 26 août 2025. Les organisateurs nous invitent à participer au concours des Communes et Villages qui récompensera les communes les plus investies dans l'animation et la décoration de leur territoire lors du passage de la caravane publicitaire et des coureurs.

Fin de la séance 22h45



Photo Alain Royer

L'An deux mil vingt-cinq, le 19 mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 12 mai 2025

Présent(e)s :

M. DERAZE Frédéric,
Mme GABEAUD Jennifer,
Mme GODIN Fabienne,
Mme GOGUET Aurélie,
M. GOUJEAUD Thierry,
Mme MARCHAL Géraldine,
Mme ROUSSELLE Océane,
M. RULLAND Alain.

Excusé(e)s :

M. BEZIAUD Pascal,
M. COMTE Christophe,
Mme FOUCHET Odile.

Pouvoirs : Mme FOUCHET Odile
à M. GOUJEAUD Thierry

Secrétaire de séance :

Mme ROUSSELLE Océane.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2025

Après lecture du procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 15 avril 2025, ce dernier est adopté à l'unanimité.

DROIT DE PRÉEMPTION

Compte-tenu de l'absence de déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption, ce point est retiré de l'ordre du jour.

BILAN 11^{ème} CARREFOUR DES COMMUNES

Monsieur le Maire et Mme Jennifer Gabeaud font le bilan du carrefour des communes auquel ils ont participé le 24 avril 2025 en compagnie de Mme Odile Fouchet. C'est au cours de cette manifestation que la commune s'est vu remettre le trophée de « Meilleur bulletin municipal 2025 » dans la catégorie Communes jusqu'à 1000 habitants.

DOCUMENT DE VALORISATION FINANCIÈRE ET FISCALE 2024

Chaque conseiller a pris note du document de valorisation financière et fiscale 2024. Malheureusement, ce document transmis par la direction des finances publiques ne comportait pas de commentaire.

ACQUISITION DE MATÉRIELS DIVERS

Ont été achetés et livrés, une remorque ROBUST 253X134 2essieux et une tondeuse HONDA GCVX145 pour un montant de 2 654,37 € TTC. Une armoire forte ignifuge ROC'BASE BS200 S1 d'une valeur de 2 721,60 € TTC a été commandée.

REPRISE DE TOMBES

La deuxième étape a eu lieu au cimetière le samedi 17 mai à partir de 14h. Les membres de la commission Cimetière ont procédé à l'établissement de 62 PV d'abandon et l'arrêté correspondant sera pris dans les jours qui viennent.



Photo Thierry Goujeaud

RÉUNIONS DU CONSEIL

TOMBE SOLDAT MORT POUR LA FRANCE

Après que Mme Jennifer Gabeaud ait détaillé les précisions demandées sur les deux devis reçus, elle a quitté la salle et n'a pas pris part à la décision finale. Le Conseil, à l'unanimité, a retenu le devis de l'entreprise AFM Gravure Marbrerie pour un montant de 1086,00 €. Il sera transmis au Souvenir Français pour que ce dernier fasse une demande de subvention.

AMÉNAGEMENT POINTE DE LA PINELLE

Les travaux réalisés par l'entreprise SEC TP ont débuté le 16 mai et devraient durer une semaine. Ils prendront deux camions de remblais dans la carrière communale pour faire la voie de circulation.

SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES 2025-2030

Au cours de la dernière réunion de secteur qui a eu lieu à Saint Savinien le 5 mai, nous avons été informés qu'il y avait une révision du schéma directeur d'eaux usées 2022-2026. Compte-tenu du

contexte financier tendu, de nouvelles orientations ont été entérinées par le bureau syndical de janvier 2025. Le programme 2022-2026 reste identique mais il est reporté après 2030.

DECI – PROTECTION DU CLUZEAU

Madame Jennifer Gabeaud fait le point sur les dernières discussions qu'elle a eues avec le lieutenant Brice Bernard du SDIS17. Il reste encore quelques détails à régler pour trouver la meilleure solution possible qui prenne en compte l'ensemble des maisons et bâtiments du Cluzeau.

ATELIER SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

Monsieur le Maire fait le compte-rendu de l'atelier Schéma Directeur cyclable organisé par Vals de Saintonge communauté auquel il a assisté avec Mme Odile Fouchet. Il s'agissait d'identifier les zones nécessitant des améliorations et pour tracer des itinéraires plus sûrs et plus agréables pour les cyclistes.

BILAN CHASSE AUX CEUFS

Les conseillères membres de la

commission Animation font le bilan de la manifestation organisée conjointement avec Les loisirs du village. 24 enfants y ont participé et, de l'avis de tous, ce fut une réussite.

RÉCEPTION DE BOUSSAC

Un point rapide est fait sur la préparation de la réception de nos amis de Boussac. Un atelier pliage de serviettes aura lieu le 28 mai avec dans le même temps la mise en place de la décoration devant la mairie.

QUESTIONS DIVERSES

BILAN DÉRÉMONIE DU 8 MAI

La commémoration du 80^{ème} anniversaire de la libération a connu un vrai succès populaire puisque nous étions plus de 70 personnes présentes.

ANNULATION DE LA VISITE DE TERRAIN « LES MAIRES POUR LA PLANÈTE »

Faute d'inscriptions suffisantes, la visite de terrain est reportée en septembre.

PROJET DE SERRE AGRICOLE PHOTOVOLTAÏQUE

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu M. Olivier Compagnon des Touches de Périgny et de Mme Marie-Charlotte Dumas de l'entreprise REDEN qui sont venus lui présenter leur projet de serre agricole photovoltaïque qui serait implantée, en partie, sur la commune de Haimps.

DISTRIBUTEUR DE BAGUETTE

Madame Jennifer Gabeaud présente la proposition de l'entreprise maBaguette. Des précisions sont à apporter avant qu'une quelconque décision ne soit prise.



Photo Thierry Coujeaud

Fin de la séance 22h20



Echanges Haimps-Boussac



19 rencontres en 37 ans

Le dessin de Philippe



NOS PHOTOS



Géraldine Marchal



Thierry Goujeaud



Jennifer Gabeaud



Odile Fouchet



Anne-Caroline Muller